

COLLECTION GUIDE

3^e ÉDITION • 2014

METTRE AU FÉMININ

GUIDE
DE FÉMINISATION
DES NOMS DE MÉTIER,
FONCTION,
GRADE OU TITRE



**Auteures :**

Marie-Louise Moreau et Anne Dister

Pour réaliser cette brochure, elles se sont appuyées sur le Conseil de la langue française et de la politique linguistique et le Service de la langue française, et plus particulièrement sur les travaux d'une commission composée de linguistes, tous membres du Conseil : Jean-Marie Klinkenberg (ULg), Georges Legros (FNDP) et Marc Wilmet (ULB), sous la présidence de Marie-Louise Moreau (UMons), puis d'Anne Dister (Université Saint-Louis - Bruxelles). Cette commission a pu également compter sur le concours de Christophe Verbist et des autres membres du Conseil, de Nathalie Marchal (Service de la langue française), ainsi que d'Alexandra Adriaenssens et de Deborah Kupperberg (Direction de l'égalité des chances).

Coordinatrices de la publication :

Nathalie Marchal

Marie Belina

Monique Hepner

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Service de la langue française

Graphiste :

[nor]production

www.norproduction.eu

Photographe :

© Olly - fotolia.com

Imprimeur :

Hayez Imprimeurs S.A.

info@hayez.be

Dépôt légal :

D/2014/9108/2

METTRE AU FÉMININ

GUIDE
DE FÉMINISATION
DES NOMS DE MÉTIER,
FONCTION,
GRADE OU TITRE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
CULTURE

Sommaire

• Un nouveau guide de féminisation	4
• Utiliser des noms féminins	8
Quels noms ?	9
Quel féminin est le meilleur ?	9
Les féminins terminés par <i>-eure</i>	10
Comment féminiser les noms ?	11
Principes généraux de la féminisation	12-13
• Utiliser le masculin et le féminin dans les textes	14
Pour désigner une femme ou un ensemble composé exclusivement de femmes	15
Pour désigner un ensemble composé d'hommes ET de femmes	16
Pour désigner une femme OU un homme (des femmes OU des hommes)	21
• Utiliser <i>Madame</i> ou <i>Mademoiselle</i>	24
• Rappel des recommandations	26
• Liste des noms de métier, fonction, grade ou titre	29



AUTEURE FACTRICE CHIFFRE, SO
IGNERONNE GOUVERNEUR ECR

Un nouveau guide de féminisation ?

Après les deux premières éditions de 1993 et 2005,
voici que parait en Fédération Wallonie-Bruxelles
un nouveau guide de féminisation.

Plusieurs raisons militaient en faveur d'une mise à jour des éditions précédentes : évolution des usages, implantation de nouvelles dénominations et de nouvelles pratiques linguistiques, volonté de rencontrer mieux encore les besoins des usagers.

Les préoccupations, auxquelles on voulait répondre dès la première édition, restent les mêmes. En 1993, quand le parlement de la Communauté française de Belgique a voté un décret recommandant la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres, un usage linguistique malencontreux se répandait, qui consistait à désigner des femmes par des étiquettes au masculin. *Madame le Sénateur, le Doyen, le Commissaire européen*, etc. étaient alors des formes courantes, l'emportaient même sur leurs équivalents féminins *Madame la Sénatrice, la Doyenne, la Commissaire européenne*...

L'objectif de ce décret était triple : 1) mieux assurer la visibilité des femmes dans le monde du travail – la question étant particulièrement cruciale pour les positions d'autorité, de responsabilité et de prestige ; 2) encourager ainsi l'accès des femmes à ce type de fonctions et 3) contribuer à l'intégration

dans les pratiques de formes linguistiques plus respectueuses de l'identité féminine.

Il s'agissait d'autre part de fournir un cadre linguistique pour la création des désignations féminines, afin d'éviter une prolifération anarchique de féminins plus ou moins compatibles avec les règles du français.

Faisant suite au décret de 1993, un guide de féminisation, publié par le Service de la langue française et le Conseil supérieur de la langue française¹, connaissait une première édition en 1994. Il ne s'agissait pas d'une initiative isolée. Si l'on s'en tient seulement aux situations francophones (mais bien d'autres communautés linguistiques ont parcouru le même chemin), on relève que le Québec a fait œuvre de pionnier, avec un guide paru en 1986. On observe aussi qu'en France, dans les cantons romands de la Confédération helvétique et au Grand Duché de Luxembourg, les autorités ont publié ou cautionné des guides analogues, qui présentent des listes de formes recommandées, et qui, souvent, sont adossés à un dispositif légal (décret, circu-

¹ Tel était alors le nom de l'actuel Conseil de la langue française et de la politique linguistique.

laire, loi...). Ils paraissent tous dans les années 1990 et rencontrent tous un vif succès auprès du public : la demande dépasse les prévisions, beaucoup sont épuisés en quelques mois et doivent faire l'objet de tirages supplémentaires.

La parution très rapprochée de ces différents guides donne à penser que leurs promoteurs étaient inspirés par un même esprit du temps, plus soucieux qu'auparavant de l'égalité entre les femmes et les hommes. Et c'est sûrement aussi à cet esprit du temps qu'on doit imputer la rapidité du retournement de la situation : même si certaines voix se sont opposées à la féminisation², parfois de manière virulente, dans les semaines et les mois qui ont suivi la parution des guides, en quelques années, dans la plupart des cas, là où elles étaient minoritaires, les dénominations au féminin sont devenues majoritaires. Après l'entrée en vigueur du décret, malgré un dispositif assurément peu contraignant, la féminisation des noms de professions, fonctions, grades ou titres, s'est largement répandue dans les pratiques linguistiques des institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

rendant davantage visibles les femmes occupant des fonctions étatiques ou administratives. Elle a aussi remarquablement progressé dans l'usage des médias, les sites internet et dans le public, auxquels ledit décret ne s'appliquait pourtant pas³. Peu à peu, l'usage des formes féminines s'est répandu dans la vie quotidienne, au point qu'à l'heure actuelle, des dénominations comme *la secrétaire d'État américaine*, *la commissaire européenne*, *la gouverneure*, *la juge*, etc. n'étonnent plus grand monde, au contraire de *Madame l'Administrateur*, ou *Madame X*, *Académicien*. La même évolution peut d'ailleurs être observée dans les autres communautés francophones de l'hémisphère nord⁴.

La position des autorités ne peut donc être tenue comme le seul moteur du changement. Mais parce que leurs recommandations se trouvaient en phase

2 Pour un examen des arguments déployés dans le débat et la réfutation des positions des opposants, voir Dister Anne et Moreau Marie-Louise [2009], *Féminiser ? Vraiment pas sorcier*. Louvain-la-Neuve, De Boeck.

3 Dister Anne et Moreau Marie-Louise [2009], *Féminiser ? Vraiment pas sorcier*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.

4 Bouchard Pierre, Guilloton Noëlle, Vachon L'heureux Pierrette, De Pietro Jean-François, Béguelin Marie-José, Mathieu Marie-Josèphe, Moreau Marie-Louise, *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres au Québec, en Suisse romande, en France et en Communauté française de Belgique*, Louvain-la-Neuve, Fédération Wallonie-Bruxelles-Duculot, 1999, *Français et société* n° 10, 6-29.

avec les aspirations et les besoins d'une partie importante de leur communauté, quand ces autorités se sont prononcées explicitement sur la question, elles ont donné un signal clair et elles ont indubitablement impulsé une dynamique décisive. Dans le même temps, les normes qu'elles préconisaient – remarquablement convergentes d'un pays à l'autre – ont contribué à canaliser et à stabiliser les usages linguistiques.

L'objectif de la présente brochure est de proposer une liste mise à jour des

noms masculins et féminins. Elle tentera auparavant d'apporter au public un éclairage succinct sur la féminisation des noms telle que la pratique cette brochure, puis sur l'emploi du féminin et du masculin dans les textes, enfin sur l'emploi de *Madame* et *Mademoiselle*. Ces trois questions peuvent avoir à première vue un petit air de disparate ; elles concernent pourtant toutes les trois une même problématique : celle de l'égalité entre les citoyennes et les citoyens.



Utiliser des noms féminins

Depuis le décret de 1993 et la parution du premier guide, la féminisation a fait son chemin dans les usages linguistiques : quand ils désignent des femmes, les francophones belges, français, québécois ou suisses⁵, sont largement majoritaires à utiliser des dénominations féminines. Dans la plupart des cas, ils utilisent des féminins existant depuis longtemps (*assistante, directrice, médiatrice...*). Dans d'autres, ils ne reculent pas devant l'innovation (*cheffe, professeure...*), le souci de féminiser l'emportant alors sur la conformité aux usages consacrés. Des formes nouvelles, parfois timidement évoquées

dans les éditions précédentes de ce guide, se sont donc assez largement installées de manière spontanée, et il était bon qu'une nouvelle édition du guide en tienne compte.

Il faut bien constater cependant que, malgré un usage largement majoritaire dans l'ensemble, la féminisation n'est pas généralisée pour tous les noms de métiers, ni dans tous les contextes. Ainsi, certains secteurs professionnels se montrent plus réticents que d'autres (on pense au monde de la justice ou de l'armée). Pour certains noms, la réserve tient cependant à un embarras sur la forme à utiliser, plus qu'à une réticence quant au principe même de féminisation. Doit-on dire *auteur*, *auteure* ou *autrice* ? Peut-on écrire *professeure* ? Et *cheffe* ? C'est précisément pour

5 Nous ne mentionnons pas ici de pays francophones du Sud, faute d'études qui éclairaient les tendances effectives. Un coup d'œil sur les sites des quotidiens africains indique toutefois que le mouvement a fait tache d'huile là aussi.

lever les hésitations que ce guide a été conçu. Il se présente comme un répertoire qui compte, dans ce fascicule, quelque 1700 noms. Ils peuvent tous s'utiliser tant à l'écrit qu'à l'oral, tant dans des conversations familières que dans des prises de parole ou des écrits plus formels.

Quels noms ?

La liste – que nous savons incomplète – accueille essentiellement des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Cette troisième édition s'est enrichie, par rapport aux précédentes, de noms tels que *pizzaiolo*, *proposateur*, *prospecteur*, *rapporteur*, *vapoteur*... Parce que le Conseil souhaitait orienter les usagers, elle a pris aussi le parti de faire une place à des équivalents de certains anglicismes francisés (notamment des noms terminés par *-er* en anglais, et adaptés au français avec une finale *-eur*) : *gameur* – *gameuse*, *slameur* – *slameuse*, *tradeur* – *tradeuse*, etc.

Le guide propose également une dizaine de formes dont la féminisation paraît plus délicate (*prédécesseur*, *vainqueur*, *vétéran*...) : leur caractère

souvent problématique pour beaucoup d'usagers a incité le Conseil de la langue française et de la politique linguistique à les inclure dans la liste, bien qu'ils ne relèvent pas, au sens strict, du domaine des noms de métiers, fonctions, grades ou titres.

Quel féminin est le meilleur ?

Parfois, l'usage se montre encore hésitant, partagé entre plusieurs féminins. Ce guide, pas plus que les précédents, n'exclut aucune des formes conformes aux règles, mais il indique en première position et avec le signe  la forme vers laquelle s'orientent majoritairement les préférences du Conseil. Les usagers restent évidemment libres d'adopter l'une des autres solutions proposées. Par exemple, si le Conseil préconise l'utilisation de *défenseuse*, les formes *une défenseur* et *une défenseure* (qui figurent aussi dans ce guide) sont également considérées comme légitimes. Le choix est en définitive laissé aux usagers. L'essentiel est de féminiser.

Autrement dit, si plusieurs formes coexistent dans les usages et qu'elles correspondent aux règles du français, nous leur avons donné droit de cité.

On pense, en plus des exemples déjà repris, à la coexistence de *une docteure*, *une docteur*, à côté du plus ancien *une doctoresse* (pour le monde médical), ou encore à la concurrence entre *une enquêteuse* et *une enquêtrice*.

En général, lorsque plusieurs formes sont envisageables, et que l'une d'entre elles est plus manifestement féminine que l'autre ou les autres, c'est celle-là qui a la préférence du Conseil. C'est la raison pour laquelle *une gangstère* sera préféré à *une gangster*, et *une ingénieure* à *une ingénieur*.

Les féminins terminés par *-eure*

Les nouveaux féminins en *-eure* font parfois se lever certains sourcils. « C'est français, comme procédé de féminisation ? » On a en français, depuis très longtemps, des féminins réguliers tels que *mineure*, *prieure* ou encore *supérieure*. Certes, ces derniers cas remontent à des comparatifs latins, ce que ne sont pas *docteure* ou *professeure*, par exemple. Il faut cependant bien voir que la terminaison en *-eure*, même pour ces noms, est une innovation par rapport au latin, où *minor*,

prior, *superior* étaient utilisés aussi bien pour le masculin que pour le féminin. Nos ancêtres n'ont pas craint d'ajuster l'héritage latin à la régularité du français : pour les hommes, le genre masculin ; pour les femmes, le genre féminin. Devrions-nous nous en tenir au strict respect des usages consacrés, ou suivre l'exemple de ces ancêtres, et innover ?

L'extension de la catégorie des féminins en *-eure* est un phénomène récent, impulsé par les Québécois, mais désormais largement répandu aussi dans la francophonie européenne. Au Québec, ces nouveaux féminins concurrencent parfois des formes en *-euse*, mais ils ne bénéficient pas alors de la caution des recommandations officielles.

En tout état de cause, que les lecteurs peu acquis à ces nouveaux féminins se rassurent, ils ne trouveront pas dans ce guide une inflation des féminins en *-eure* : on ne compte ici qu'une vingtaine de ces formes. Cette solution n'est proposée que lorsque celle en *-euse* n'existe pas dans l'usage (celui-ci ne connaît pas *une procureuse* ou *une professeuse*, par exemple), ou se révèle moins satisfaisante (*une intercesseuse* ou *une successeuse* semblent d'adop-

tion moins facile que *une intercesseuse* ou *une successeuse*). Par ailleurs, on laisse toujours le choix entre la forme en *-eur* et celle en *-eure* : *une proviseuse attentive* ou *une proviseur attentive*, par exemple. Lorsque les noms ont déjà un féminin régulier en *-euse* (*chasseuse, chercheuse, entraîneuse*, etc.), on ne les met pas en concurrence avec de nouvelles formes en *-eure*. Deux exceptions seulement à ce dernier principe : on laisse *défenseure*⁶ et *traiteure* concurrencer *défenseuse* et *traiteuse*, l'usage devant trancher.

Comment féminiser les noms ?

Il vient d'être question de régularités du français, de formes régulières. Mais à quelles règles répond la formation des noms ? C'est un domaine particulièrement complexe de la grammaire française, sur la description duquel les grammairiens ne s'accordent pas toujours.

Le principe de base, même quand le mot ne change pas de forme au féminin (comme *ministre* ou *dentiste*, on parle de mot épïcène – voir la bulle 7,

p. 69), est de toujours mettre au féminin les accompagnateurs du mot (déterminants, adjectifs, participes). On dira et écrira donc *une dentiste très adroite, la ministre la plus intelligente du gouvernement est arrivée*. On évitera par ailleurs des tournures comme *lieutenant femme, femme policier, chirurgien femme...*

Le schéma des pages 12-13 entend fournir un mode d'emploi simple aux usagers qui s'interrogeraient sur des féminins absents de la liste, en particulier des formes qu'ils devraient créer eux-mêmes. Nous n'y avons retenu que les principes généraux qui conduisent à la forme adéquate si l'on répond dans l'ordre aux questions. Nous n'énumérons donc pas les nombreux cas particuliers que l'usage a consacrés – *une compagne, un kiné, une princesse, une ambassadrice, une mannequin*, etc. – ni les cas d'hésitations possibles entre deux féminins (*écrivain* ou *écrivaine, chef* ou *cheffe, enquêteuse* ou *enquêteur, sculpteuse* ou *sculptrice...*), pour lesquels nous renvoyons à la liste, ainsi qu'au texte *Les mécanismes de la féminisation*, disponible sur le site du Service de la langue française (www.languefrancaise.be).

6 Dans *une défenseure des droits de l'enfant*, par exemple. *Défenderesse* relève du langage juridique.

Principes généraux de la féminisation

Conditions		
1. Le masculin se termine-t-il par <i>-eur</i> ? Si non, passez au point 2.		
↓	Est-il dans la liste suivante ? <i>Inférieur, maïeur (mayer), majeur, mineur, prier, supérieur.</i>	→
	Est-il dans la liste suivante ? <i>Assesseur, auteur, censeur, commandeur, défenseur, docteur, gouverneur, imposteur, ingénieur, intercesseur, pasteur, possesseur, précurseur, prédécesseur, procureur, professeur, proviseur, questeur, rhéteur, successeur, traiteur, vainqueur.</i>	→
	Est-il terminé par <i>-teur</i> sans figurer dans la liste ci-dessus ET répond-il à au moins l'une des deux conditions suivantes ? — il est apparenté à un nom en <i>-tion</i> ou <i>-ssion</i> ; — si on remplace <i>-eur</i> par une finale verbale (comme <i>-er</i>), on obtient un mot qui n'existe pas en français.	→
	Il ne répond pas aux conditions précédentes ?	→
2. Le masculin a-t-il une autre terminaison ?		
↓	Est-il terminé par <i>-e</i> , <i>-a</i> ou <i>-o</i> ?	→
	Est-il terminé par une consonne, par <i>-é</i> ou par <i>-i</i> ?	→

Finale du féminin	Exemples
-eure	<i>Une maïeure, une prieure, une supérieure.</i>
-eure ou -eur	<i>Une assessseure ou une assessseur.</i> <i>Une auteure ou une auteur.</i> <i>Une gouverneure ou une gouverneur.</i>
-trice	<i>Une émettrice, une aviatrice, une apicultrice, une éditrice, une lectrice, une préceptrice.</i>
-euse	<i>Une chercheuse, une nageuse, une relieuse, une acheteuse, une emprunteuse, une transporteuse.</i>
comme le masculin	<i>Une artiste, cette psychologue, la photographe, la para, une dactylo, cette imprésario.</i>
-e (avec ajustements de la finale)	<i>Une contractuelle, une mécanicienne, une ouvrière, une préfète, une syndique, une apprentie, une chargée de mission.</i>

Utiliser le masculin et le féminin dans les textes

Si le décret de 1993 stipule qu'il faut utiliser un féminin quand on réfère explicitement à une femme ou à un ensemble de femmes, il ne dit rien des ensembles mixtes. Depuis 1993, on a vu se multiplier, sous certaines plumes, des tournures telles que *tous les étudiants et toutes les étudiantes, tou(te)s les étudiant(e)s* ou encore *ceux-ci et celles-ci seront amené-e-s à remplir le formulaire*. La volonté est claire et témoigne de l'esprit du temps : montrer que les deux sexes sont également représentés. Un peu comme si le masculin pluriel seul ne permettait pas de montrer qu'il y a aussi des femmes dans le groupe des étudiants. Pourtant, en français, le masculin pluriel peut renvoyer soit à un ensemble composé exclusivement d'hommes, soit à un ensemble composé d'hommes et de femmes. Les tournures qui dédoublent

entièrement ou partiellement les mots au masculin et au féminin explicitent ce que le masculin pluriel ne fait pas nécessairement, mais n'empêche pas. Pour qualifier cette pratique, on parle parfois de rédaction non sexiste ou encore de rédaction non discriminatoire.

Cela dit, on le voit, lorsque l'on veut utiliser l'un des procédés repris ci-dessus, la tâche d'écriture est plus complexe, et la lecture est parfois laborieuse, notamment lorsque le procédé est utilisé systématiquement tout au long du texte. Ainsi, l'objectif qui se soucie de la visibilité des femmes s'oppose à un autre objectif social tout aussi important : celui de la lisibilité des textes.

Le Conseil a décidé de ne pas trancher et de laisser aux scripteurs le libre choix

des procédés qu'ils emploient. Ainsi, dans la rédaction d'un texte, sont-ils toujours libres d'utiliser le masculin pluriel pour référer à un ensemble mixte.

On trouvera toutefois dans les pages qui suivent quelques conseils simples, inspirés par le souci de la non-exclusion des femmes par la langue, mais aussi par la préoccupation de textes accessibles à tous, femmes et hommes, qu'ils soient destinataires ou producteurs d'écrits.

distinctes, selon que l'on désigne 1) une femme ou un ensemble composé exclusivement de femmes 2) un ensemble composé d'hommes ET de femmes 3) un homme OU une femme (des hommes OU des femmes).

I. Pour désigner une femme ou un ensemble composé exclusivement de femmes

Notons d'emblée que les situations se révèlent très diverses : parfois, les emplois du masculin sont interprétés comme renvoyant à des hommes exclusivement ou préférentiellement ; dans d'autres cas, ils désignent aussi bien des femmes que des hommes. Il existe également une diversité dans les procédés par lesquels on peut rendre les femmes visibles, mais leur usage n'a pas le même impact sur la fluidité et la clarté des textes. Ceci conduit à répartir la matière en trois rubriques

1.1. En règle générale⁷, lorsqu'on désigne une seule femme, ou un ensemble de femmes, le français recourt à un féminin (*ma propriétaire, sa sœur, mes voisines, des amies...*). Il n'y a pas lieu de considérer qu'il en va autrement pour les termes de métiers, fonctions, grades ou titres. C'est ce que préconise le décret de 1993.

⁷ On exclut des cas tels que *laideron, tendron, trottin, bas-bleu*, etc.

	
<i>Madame le Professeur</i>	<i>Madame la Professeur ou Madame la Professeure</i>
<i>Benazir Bhutto, Premier Ministre du Pakistan</i>	<i>Benazir Bhutto, Première Ministre du Pakistan</i>
<i>Le notaire Jeanine Dupont</i>	<i>La notaire Jeanine Dupont</i>
<i>Elles ont été désignées comme experts au tribunal de...</i>	<i>Elles ont été désignées comme expertes au tribunal de...</i>
<i>Mmes X et Y, sénateurs, ont...</i>	<i>Mmes X et Y, sénatrices, ont...</i>

1.2. Vous pouvez souligner la présence des femmes dans un secteur à l'aide d'un procédé simple : l'écriture en entier de leur pré-

nom. Ceci concerne notamment les organigrammes de société, les bibliographies, les plaques professionnelles, etc.

	
N. Brandon, ergothérapeute	Nicole Brandon, ergothérapeute
Comme l'écrit J. Saladon...	Comme l'écrit Jeanne Saladon...
BAXTER, C., La vision, Bruxelles, Éd. universelles, 2009.	BAXTER, Caroline, La vision, Bruxelles, Éd. universelles, 2009.

2. Pour désigner un ensemble composé d'hommes ET de femmes

2.1. Le masculin peut renvoyer à des ensembles mixtes

Lorsqu'il est question d'un ensemble d'hommes et de femmes, le français peut renvoyer à des ensembles mixtes grâce au masculin. Cette propriété du masculin⁸, qui permet une économie

appréciable tant pour les rédacteurs que pour les lecteurs, est bien intégrée chez les francophones : quand dans la gare, le haut-parleur annonce un changement de quai aux « voyageurs en direction de Liège », les voyageuses se sentent concernées aussi ; de même, quand on dit *Le concert a réuni 5000 spectateurs*, tout le monde entend que le pluriel inclut une importante proportion de femmes.

8 Cette propriété de pouvoir désigner des individus des deux sexes n'est pas partagée par certains noms masculins : frère, oncle, cousin, fils... désignent seulement des individus mâles. Elle n'est pas non plus l'exclusivité des noms masculins, elle se rencontre aussi

(exceptionnellement, il est vrai) avec des noms féminins : quand quelqu'un dit qu'il va « donner à manger aux poules », on n' imagine pas que le ou les coqs sont exclus de la distribution.

2.2. L'interprétation est conditionnée par la connaissance des réalités sociales

Notre interprétation des masculins⁹ est toutefois conditionnée par la manière dont nous nous représentons la catégorie désignée. Comme nous savons que la profession enseignante est largement féminisée, nous comprenons qu'« une circulaire adressée aux enseignants » touche aussi les enseignantes. En revanche, s'il est question de « plombiers-zingueurs », notre connaissance des réalités sociales actuelles nous pousse à interpréter le nom masculin comme désignant des hommes, préférentiellement voire exclusivement. Quand une amie se plaint « du bruit que font ses voisins du dessus », nous entendons, sans qu'il soit besoin de le préciser, que le trouble pourrait être le fait de la voisine comme du voisin ; la situation serait différente si la plainte émanait d'un ami dont nous savons qu'il vit dans un monastère de Bénédictins. On

ne peut donc, en la matière, dégager d'autre règle générale que celle-ci : le masculin peut référer à des ensembles mixtes, à moins que la perception des situations n'oriente vers une autre interprétation. En tout état de cause, quand vous avez à désigner des ensembles mixtes, vous ne devez pas concevoir qu'il vous faut éviter systématiquement les noms masculins. En bien des cas, le masculin assure en effet une économie appréciable dans la formulation, sans compromettre la lisibilité des textes et sans être nécessairement chargé de valeurs sexuellement discriminantes.

2.3. Pour limiter les risques d'une interprétation exclusivement masculine

Si vous craignez que le masculin donne lieu à une interprétation exclusivement masculine, vous pouvez envisager deux catégories de procédés linguistiques. Dans la première, on trouve des dénominations simples ; dans la seconde, les noms sont développés au masculin et au féminin (on parle alors de doublets), sous forme complète ou abrégée.

⁹ Ce n'est pas à son genre grammatical que les *plombiers* doit d'être associé préférentiellement à des hommes – les *chauffagistes*, dont le genre n'est pas plus apparent que dans les *pianistes*, fait l'objet de la même interprétation –, mais à la manière dont nous nous représentons traditionnellement la composition de ces corps de métiers. Voir aussi la bulle 6, p. 62.

2.3.1. Dénominations simples

- Vous favoriserez davantage l'interprétation mixte si vous employez les noms masculins au pluriel.

	
Le député prête serment dès son entrée en fonction.	Les députés prêtent serment dès leur entrée en fonction.
Le délégué médical informe le médecin et le pharmacien sur les nouveaux produits.	Les délégués médicaux informent les médecins et les pharmaciens sur les nouveaux produits.

- Lorsque la langue et la situation en offrent la possibilité, employez plutôt des noms épïcènes (dont le genre n'est pas apparent ; cf. la bulle 7, p. 69) que des noms variables (dont la forme indique qu'ils sont masculins ou féminins). Assurez-vous cependant de l'équivalence de sens entre les noms. Ainsi, on peut souvent, mais pas toujours, parler de *scientifiques* plutôt que de *chercheurs*, de *responsables* plutôt que de *décideurs*, de *cadres* plutôt que de *supérieurs*, etc.
- Une précision comme *hommes et femmes*, ou *tant femmes que hommes*, associée à la première utilisation d'une forme simple, réduit les dérives interprétatives : *Les employés, masculins ou féminins, sont soumis au régime...*

Certains guides de rédaction préconisent l'emploi de passifs, de substantifs abstraits, de termes mentionnant non les personnes, mais le collectif auquel elles appartiennent (*corps*, *équipe*, *groupe...*), ou leur fonction (*comptabilité*, *direction*, *secrétariat*), etc. Il faut toutefois noter que ces procédés, s'ils contournent le masculin renvoyant aux personnes, sont associés à un traitement plus difficile de l'information, sans bénéfice pour l'égalité des sexes : on ne rend pas les femmes plus visibles

Cette propriété des termes épïcènes ne doit pas vous conduire à préférer des désignations anglaises, qui différencient rarement le sexe des personnes désignées.

quand on préfère *L'abonnement donne droit à la fréquentation...* à *Les abonnés ont le droit de fréquenter...* ; ou quand on parle de *personnel enseignant* plutôt que de *enseignants* ; de la *police* plutôt que de *policiers* ; de *lectorat* plutôt que de *lecteurs*, etc.

2.3.2. Doublets complets ou abrégés

Vous écarterez la possibilité d'une interprétation exclusivement masculine, si au lieu de formes simples (*les plombiers* ou *les magistrats*, p.ex.), vous recourez à des doublets. Il peut s'agir de doublets intégralement développés (*les plombiers et les plombières* ; *les magistrats et les magistrates*) ou de formes abrégées (*plombier-ières*, *magistrate-s...*).

S'ils sont employés de manière systématique, les doublets encombrant rapidement la lecture, altèrent la lisibilité. N'en faites qu'un usage parcimonieux. Soyez attentifs en outre à un point : dès qu'un texte utilise un doublet complet ou abrégé, il donne la latitude d'interpréter les autres masculins comme renvoyant seulement à des hommes. Si vous avez à rédiger le texte d'un règlement, vous devrez vous montrer d'une vigilance toute particulière.

Les doublets abrégés actuellement en usage en français recourent à des procédés variés, dont aucun n'est idéal, utilisant des parenthèses, des traits d'union, des points, des barres obliques, des virgules. Exemples :

- le ou la candidat(e), candidate, candidat.e, candidat/-e ;
- les candidat.e.s, candidats-es
- le ou la directeur-trice, directeur,trice, directeur/-trice ;
- les directeurs-trices, directeurs,trices
- le ou la plombier-ière, plombier/-ière, plombier,ière
- les plombiers-ières, plombiers.ières
- le ou la colonel-le, colonel(le)
- les colonel(le)s, colonels/-les

Certaines de ces notations soulèvent des problèmes particuliers :

- la mise entre parenthèses de la marque féminine – comme dans *magistrat(e)s* – peut être ressentie comme symboliquement douteuse, mettant la femme au second plan, entre parenthèses ;
- le trait d'union ne paraît pas pouvoir être utilisé dans les dénominations composées qui en comportent déjà un au masculin (évitiez par exemple *un ou une experte-comptable*) ;

- certaines formes abrégées se révèlent problématiques quand le féminin comporte un accent absent au masculin (plutôt que *plombière*, il faudrait préférer *plombier-ière* ou *plombier/-ère*), ou lorsque le suffixe est variable selon le genre (plutôt que *coiffeur-euse*, *administrateur-trice*, il vaudrait mieux *coiffeur,-euse*, *administrateur/-trice*). De même en cas de pluriel (*adjoint.e.s*, mais *caissiers/-ières*).

s'accommodent de formules elliptiques, voire d'un certain style télégraphique.

Si vous utilisez un doublet complet ou abrégé, vous pourrez accorder au masculin les adjectifs et participes, sauf s'ils font partie intégrante de la dénomination (*ingénieure civile*, *administrateur/-trice adjoint/-e*) ; pour renvoyer au doublet, il est préférable de recourir à des pronoms masculins¹¹.

Ces abréviations offrent, comme la sténographie, des possibilités d'économie propres à l'écrit¹⁰ : mieux vaut donc les réserver à des textes assez courts, qui

10 À l'oral, ils doivent être développés sous leur forme complète.

11 Il n'y a pas que pour le contraste entre masculin et féminin que la langue connaît des mécanismes d'économie. Voir à ce sujet la bulle 13, p. 94.

	
<i>Les salariés et les salariées engagée-s pour un temps partiel sont exempté-e-s...</i>	<i>Les salariés et les salariées engagés pour un temps partiel sont exemptés...</i>
<i>Les délégués et déléguées effectif(ve)s désigné(e)s par les organisations syndicales...</i>	<i>Les délégués et déléguées effectifs désignés par les organisations syndicales...</i>
<i>Les ouvriers et les ouvrières peuvent, s'ils ou elles le souhaitent...</i>	<i>Les ouvriers et les ouvrières peuvent, s'ils le souhaitent...</i>
<i>Dans le cas des retraités et des retraitées, ceux et celles qui totalisent...</i>	<i>Dans le cas des retraités et des retraitées, ceux qui totalisent...</i>
<i>Les candidate-s étaient toute-s satisfait-e-s.</i>	<i>Les candidate-s étaient tous satisfaits.</i>

2.4. Le cas de *homme*

Le nom *homme* peut référer à l'espèce humaine, à l'humanité dans sa généralité : *L'homme est mortel ; L'homme invente l'écriture au 4^e siècle avant notre ère.* Certaines voix demandent qu'on abandonne l'expression *droits de l'homme* au profit de *droits de la personne* ou *droits humains*. Il appartient à chacun d'utiliser la formule qu'il préfère. En tout état de cause, dans cette expression, *homme* renvoie bien au genre humain dans son ensemble.

Dans d'autres contextes, en revanche, l'interprétation préférentielle du nom *homme* l'associe uniquement à des individus masculins.

On devrait de même abandonner l'expression sexiste *en bon père de famille* au profit de, par exemple, *en bon responsable de famille*¹².

¹² Certaines étiquettes féminines devraient, elles aussi, être évitées : on préférera parler du *panier du ménage* plutôt que du *panier de la ménagère*, par exemple.

	
<i>En homme normalement prudent et diligent</i>	<i>En personne normalement prudente et diligente</i> <i>De façon normalement prudente et diligente</i>
<i>Les hommes politiques</i>	<i>Les politiques</i> <i>Les responsables politiques</i>
<i>Les hommes d'affaires</i>	<i>Les gens d'affaires</i>
<i>Les hommes de métier</i>	<i>Les gens de métier</i> <i>Les professionnels</i>
<i>Les hommes de lettres</i>	<i>Les gens de lettres</i> <i>Les écrivains</i>

3. Pour désigner une femme OU un homme (des femmes OU des hommes)

Si vous renvoyez à une ou à des personnes envisagées dans l'abstrait, dont

vous ne savez pas par avance s'ils seront des hommes ou des femmes, vous pouvez, en règle générale, appliquer les mêmes principes qu'au point 2. Deux cas appellent cependant un traitement particulier.

3.1. Offres d'emploi, annonces de promotion

En Belgique, la loi du 10 mai 2007¹³ impose, tant au secteur public qu'au secteur privé, de traiter sur un pied d'égalité les hommes et les femmes, notamment dans « les offres d'emploi ou les annonces d'emploi et de possibilités de promotion, et ceci indépendamment de la façon dont celles-ci sont publiées ou diffusées ». Il en découle que les emplois ou les postes doivent être présentés de manière telle qu'ils soient conçus comme accessibles aux deux sexes. Le décret de 1993 recommande en outre de libeller ces annonces en toutes lettres, au masculin et au féminin.

¹³ Voir l'article 5 §2 1°. Cette loi tend à lutter contre certaines formes de discrimination et transpose en droit belge la directive 2000/78/CE du Conseil Européen du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.

Si l'annonce fait état de plusieurs postes, faites les accords au masculin, dans les conditions décrites au point 2, et utilisez des pronoms au masculin.

Si l'annonce que vous rédigez ne fait état que d'un seul poste à pourvoir (pour une femme ou un homme seulement), vous pouvez présenter sous forme de doublets abrégés les adjectifs qui se rapportent au nom de métier (*un conseiller ou une conseillère fiscale*). Dans ces textes courts, ces doublets suscitent moins de problèmes de lisibilité. Pour les pronoms qui se rapportent à ces noms, utilisez de préférence une forme double (*il ou elle*). Dans la description de l'emploi, n'hésitez pas à varier les procédés : des formules comme *cette personne* ou *les candidats* (au masculin pluriel) ou *cette fonction* peuvent assurer une meilleure fluidité du texte.

	
Engage informaticien (H/F)	Engage informaticien ou informaticienne
Engage informaticien(ne)	
Engage informaticien-ne	
Cherche un(e) comptable	Cherche un ou une comptable
Recrute des inspecteurs (h/f)	Recrute des inspecteurs ou des inspectrices
Recrute des inspecteurs/trices	

	
<i>Il sera chargé de...</i> <i>Il sera porteur d'un diplôme de...</i>	<i>Cette personne sera chargée de...</i> <i>Elle sera porteuse d'un diplôme de...</i>
	<i>Il ou elle sera chargée de...</i> <i>Les candidats seront porteurs d'un diplôme de...</i>
	<i>La fonction suppose une prise en charge de...</i> <i>Elle sera accessible aux porteurs d'un diplôme de...</i>

3.2. Présentation d'études et de formations

La discrimination entre les sexes est particulièrement cruciale dans tout le champ des études et des formations. Les filles comme les garçons devraient se sentir également concernés par les

intitulés des programmes et des débouchés, ainsi que par les descriptions qui en sont proposées.

Pour les accords et les pronoms dans la description des professions, voyez le point 3.1.

	
<i>Notre institut confère des diplômes de</i> - <i>Expert-comptable</i> - <i>Fiscaliste</i> - <i>Conseiller financier</i> - <i>Informaticien</i>	<i>Notre institut confère des diplômes de</i> - <i>Expert-comptable, experte-comptable</i> - <i>Fiscaliste</i> - <i>Conseiller financier, conseillère financière</i> - <i>Informaticien, informaticienne</i>
<i>Les études préparent aux professions suivantes :</i> - <i>infirmière</i> - <i>aide-soignante</i> - <i>ambulancier</i>	<i>Les études préparent aux professions suivantes :</i> - <i>infirmier ou infirmière</i> - <i>aide-soignant ou aide-soignante</i> - <i>ambulancier ou ambulancière</i>
<i>Le carreleur pose des revêtements de surfaces, en matériaux rigides...</i>	<i>Le carreleur ou la carreuse pose des revêtements de surfaces, en matériaux rigides...</i>
	<i>Carreler consiste à poser...</i>
<i>L'installateur sanitaire prépare et pose tous les éléments...</i>	<i>L'installateur ou l'installatrice sanitaire prépare et pose tous les éléments...</i>

Utiliser Madame ou Mademoiselle

Bien des personnes se trouvent embarrassées quand s'adressant à une femme, elles ont à choisir entre les civilités *Madame* ou *Mademoiselle*. Et beaucoup de femmes s'agacent de la question « Madame ou Mademoiselle ? », perçue comme une intrusion dans leur vie privée.

Pour ce qui est des échanges entre citoyens, l'utilisation de ces étiquettes n'est régie par aucun dispositif officiel, aucun texte légal, mais seulement par l'usage. Or celui-ci a connu en la matière d'importantes fluctuations.

L'usage actuel se voit fortement controversé, parce qu'il traite les femmes et les hommes de manière inégalitaire. Ainsi, alors que la civilité masculine ne varie pas selon l'état civil, c'est de sa relation

officielle à un homme que dépend le titre donné à une femme. La distinction charrie par ailleurs un lot d'associations, certes favorables parfois aux *Madame* et aux *Mademoiselle*, mais assorties d'autres fois d'une contrepartie moins flatteuse, dont les messieurs ne connaissent aucun équivalent : aux *Madame*, la maturité, la respectabilité et l'assise sociale (autrefois, celle de leur époux essentiellement), mais aussi l'idée qu'elles ne sont plus disponibles pour la séduction amoureuse ; aux *Mademoiselle*, la jeunesse, la fraîcheur, l'innocence, associations qui s'évanouissent si elles tardent à convoier, pour laisser la place à la suspicion qu'elles pourraient bien avoir été laissées pour compte.

Aujourd'hui que les femmes sont largement majoritaires à exercer un métier

rémunéré, elles ont conquis une indépendance – économique déjà – par rapport à leur éventuel mari ou compagnon ; beaucoup ont des enfants en dehors d'un mariage estampillé par l'état civil, sans que la société s'en offusque désormais. Et la logique qui dicte la répartition des deux civilités est-elle bien logique, quand elle voudrait qu'on donne du *Mademoiselle* à une femme qui n'est pas passée par la case mariage, mais vit depuis dix ans avec le même homme, avec qui elle a eu trois enfants, cependant qu'une femme, divorcée de son mari après un an de mariage, porterait le titre de *Madame* ?

Au Québec, l'appellation *Mademoiselle* a quasiment disparu des usages (sauf, éventuellement, pour de très jeunes filles), au profit d'un emploi exclusif de *Madame*. Dans la Confédération helvétique, une circulaire de la chancellerie fédérale demande aux administrations de renoncer à *Mademoiselle*, et de généraliser l'emploi de *Madame* (23 mars 1973). En Belgique francophone, l'arrêté d'application du décret sur la féminisation (13 décembre 1993) invite également les administrations à « généraliser l'appellation *Madame* en lieu et place de *Mademoiselle*, dans

les textes visés par le décret ». Une circulaire française du 21 février 2012 (n° 5575), recommande aux administrations de supprimer, dans leurs formulaires et correspondances, les mentions *Mademoiselle*, *nom de jeune fille*, *nom patronymique*, *nom d'épouse*, *nom d'époux*.

Une même tendance est observable ailleurs que dans les aires francophones. Dans les régions germanophones, *Fraulein* n'est plus utilisé que sur le mode de la dérision. Chez les anglophones, le titre *Ms.* (prononcé /miz/) se répand, évitant le choix entre *Miss* et *Mrs.*

Voir aussi la bulle 2, p. 34.



Rappel

des recommandations

- **Lorsque vous référez à une ou à des femmes exclusivement :**
 - si le nom de profession varie dans sa forme, utilisez la forme féminine ;
 - utilisez toujours des accompagnateurs du nom au féminin (déterminants, adjectifs, participes) ;
 - n'employez pas la tournure « femme + nom de profession au masculin » ;
 - écrivez le prénom en entier plutôt que la seule initiale : *Elisa Denis*, plutôt que *E. Denis*.
- **Madame ou Mademoiselle ?**
 - Utilisez *Madame* pour toutes les femmes ou jeunes filles.
 - Ne prévoyez plus de case *Mademoiselle* dans les formulaires.
 - Adressez-vous à une assemblée en disant *Mesdames, Messieurs*.
- **Dans les offres d'emploi ou de formation :**

dédoubez systématiquement les professions : *Engageons boucher ou bouchère ; Nous assurons une formation de pâtissier ou pâtissière.*
- **Évitez les tournures sexistes** du type *le panier de la ménagère, en bon père de famille*, etc.
- Quand vous énoncez la règle de grammaire, **ne dites plus « Le masculin l'emporte sur le féminin »**. Dites plutôt « Le genre masculin s'utilise aussi pour les ensembles mixtes ».

OLDATE DÉFENSEUSE DOCTEUR
RIVAIN SCULPTRICE PROFESSE

→ **Dans les textes, pour assurer la visibilité des femmes, et éviter une interprétation exclusivement masculine :**

- utilisez le masculin pluriel plutôt que le masculin singulier : *Les ambassadeurs sont en poste pour cinq ans* plutôt que *L'ambassadeur est en poste pour cinq ans* ;
- utilisez des termes épïcènes plutôt que des mots au genre apparent, tout en vous assurant qu'ils ont bien le même sens : ex. *les scientifiques* plutôt que *les chercheurs*, *les actuaire*s plutôt que *les ingénieurs en assurances* ;
- utilisez avec parcimonie le dédoublement en entier au masculin et au féminin : *les enseignants et les enseignantes*. Employés systématiquement dans tout un texte, les doublets compliquent les tâches d'écriture et de lecture. Utilisés occasionnellement, ils risquent d'orienter l'interprétation des autres formes masculines du texte comme renvoyant exclusivement à des hommes ;
- évitez les dédoublements abrégés : *un(e) pharmacien(ne)*, *chere-s étudiante-s*, *les directeurs/trices*. Outre les difficultés déjà mentionnées, ils créent des formes inexistantes en français, notamment à cause des accents ou des changements de finale ;
- si vous utilisez le dédoublement, accordez néanmoins les adjectifs au masculin pluriel, et faites les reprises avec un pronom masculin pluriel : *Les étudiants et les étudiantes diplômés cette année sont invités à s'inscrire avant le 24 octobre. Ils pourront ainsi bénéficier d'une attestation* ;
- pensez à une reformulation : *le monde politique* plutôt que *les hommes et les femmes politiques*.



LISTE

DES NOMS DE MÉTIER,
FONCTION,
GRADE OU TITRE



a

abatteur	abatteuse
abbé	abbesse
académicien	académicienne
accessoiriste	accessoiriste
accompagnateur	accompagnatrice
accordéoniste	accordéoniste
accordeur	accordeuse
accoucheur	accoucheuse ¹
accoureur	accoureuse
achalandeur	achalandeuse
acheteur	acheteuse
aciériste	aciériste
acousticien	acousticienne
acquéreur	acquéreuse
acquisiteur	acquisitrice
acrobate	acrobate
acteur	actrice
actuaire	actuaire
acupuncteur	acupuntrice
adaptateur	adaptatrice
addictologue	addictologue
adjoint	adjointe
adjudant	adjudante
administrateur	administratrice
aéromodéliste	aéromodéliste
aérostier	aérostière
afficheur	afficheuse
affichiste	affichiste
affineur	affineuse
affréteur	affréteuse
affuteur ²	affuteuse ²
agenceur	agenceuse
agencier	agencièr
agent	agente
agrafeur	agrafeuse
agrandisseur	agrandisseuse

¹ En Belgique, on a observé une tendance en faveur du masculin employé seul pour désigner les médecins obstétriciens, hommes et femmes, le féminin étant réservé aux infirmières accoucheuses. La loi du 19 décembre 2008, remplaçant *accoucheuse* par *sage-femme*, libère *accoucheuse* pour une nouvelle valeur.

² L'orthographe *affûteur*, *affûteuse* est également correcte.

LA SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les langues vivantes évoluent

La langue est le reflet de la société. Elle évolue constamment et s'adapte pour nommer les nouvelles réalités sociales, techniques, scientifiques, économiques, etc. Pensons à des mots comme *audimat*, *courriel*, *covoiturage*, *intergénérationnel*, apparus il y a moins de trente ans.

Si la langue n'exerce plus cette fonction, elle est vouée à être remplacée par une autre langue et à devenir une langue morte, comme le grec ancien ou le latin.

Quoi qu'on pense, les grands créateurs de mots sont les usagers. C'est en effet sur le terrain que les besoins d'invention de nouveaux mots se font sentir. Et à partir d'un certain nombre d'occurrences d'un mot relevées dans l'usage, dans la presse notamment, les mots font leur entrée dans les dictionnaires.

agrégé	agrégée
agresseur	agresseuse
agriculteur	agricultrice
agronome	agronome
aidant	aidante
aide	aide
aiguilleur	aiguilleuse
aiguiseur	aiguiseuse
ailier	aillère
ajusteur	ajusteuse
alcoolier	alcoolière
alcoologue	alcoologue
aléseur	aléseuse
algébriste	algébriste
aliéniste	aliéniste
allergologue	allergologiste
allergologue	allergologue
alpiniste	alpiniste
altiste	altiste
alto	alto
amareyeur	amareyeuse
amateur	amatrice
ambassadeur	ambassadrice ³
ambulancier	ambulancière
aménageur	aménageuse
aménagiste	aménagiste
amiral	amirale ⁴
amuseur	amuseuse
analyste	analyste
anatomiste	anatomiste
andrologue	andrologue
anesthésiologiste	anesthésiologiste
anesthésiste	anesthésiste
animalier	animalière
animateur	animatrice
annonceur	annonceuse
antenniste	antenniste
anthropologue	anthropologue
antipodiste	antipodiste

3 Ces féminins, réservés longtemps aux épouses d'ambassadeurs, d'amiraux, de colonels, de généraux, de maréchaux, de notaires, de pharmaciens, etc., ne devraient plus être employés que pour les femmes exerçant elles-mêmes les fonctions en cause. Voir aussi la bulle 3, p.41

4 Voir la note 3 et la bulle 3, p.41.

antiquaire	antiquaire
apiculteur	apicultrice
appareilleur	appareilleuse
appariteur	apparitrice
appelant [juridique]	appelante
appointé	appointée
apprenti	apprentie
apprêteur	apprêteuse
approvisionneur	approvisionneuse
aquaculteur, aquiculteur	aquacultrice, aqicultrice
aquafortiste	aquafortiste
aquarelliste	aquarelliste
aquatintiste	aquatintiste
arabisant	arabisante
araigneur	araigneuse
arbitragiste	arbitragiste
arbitre	arbitre
arboriculteur	arboricultrice
archéologue	archéologue
archetier	archetière
archiduc	archiduchesse
architecte	architecte
archiviste	archiviste
ardoisier	ardoisière
argenteur	argenteuse
argentier	argentièr
armateur	armatrice
armurier	armurière
arpenteur	arpenteuse
arrangeur	arrangeuse
arrireur	arrireuse
arroreur	arroreuse
artificier	artificière
artisan	artisane
artiste	artiste
ascensoriste	ascensoriste
aspirant	aspirante
assassin	assassine
assembleur	assembleuse

Madame ou Mademoiselle ?

L'Ancien Régime connaît les deux civilités *Madame* et *Mademoiselle*, mais ne les contraste pas en fonction de l'état civil des femmes (mariées ou célibataires). Par exemple, dans *L'impromptu de Versailles* (sc.1), Molière, qui met en scène sa propre femme, l'appelle *Mademoiselle Molière*. On trouve d'ailleurs fréquemment, dans les actes notariés, sur les pierres tombales, des formules du type *Demoiselle A, épouse de B* ou encore *C, mari de Demoiselle D*. A l'époque, *Madame* n'est pas réservé aux femmes mariées : dans *Les femmes savantes* (Acte I, sc. 3), Clitandre utilise ce nom pour s'adresser à Henriette, la jeune fille qu'il souhaite épouser. Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, est appelée *Madame Royale* dès son plus jeune âge. La sœur du roi, Madame Elisabeth, n'a jamais été mariée. Les traités d'histoire de cette période fourmillent de *il épousa Madame de*, sans qu'il soit question de secondes noces.

Le critère sur lequel repose alors la distinction entre les deux termes est la position sociale de la femme : *Madame* est employé le plus souvent pour les femmes de la grande noblesse, *Mademoiselle* pour les femmes moins titrées ou les bourgeois. Cet usage perdure jusqu'à la fin du 19^e. Il est cependant, dès le 18^e, concurrencé par un autre, qui fait intervenir le statut matrimonial des femmes.

assesseur	assesseure ^{1b} , assesseur
assistant	assistante
associé	associée
assureur	assureuse
assyriologue	assyriologue
astrologue	astrologue
astronaute	astronaute
aéronauticien	aéronauticienne
astronome	astronome
astrophysicien	astrophysicienne
athlète	athlète
atomiste	atomiste
attaché	attachée
attaquant	attaquante
aubergiste	aubergiste
audiologue	audiologue
audiotypiste	audiotypiste
auditeur	auditrice
auteur	auteure ^{1b} , auteur ⁵
autocariste	autocariste
autodidacte	autodidacte
automaticien	automaticienne
auxiliaire	auxiliaire
aventurier	aventurière
aviateur	aviatrice
aviculteur	avicultrice
avocat	avocate
avorteur	avorteuse
avoué	avouée
ayant droit [juridique]	ayant droit

b

⁵ Autrice est couramment employé en Suisse.

babysitteur
bachelier

babysitteuse
bachelière

bactériologue	bactériologue
bagagiste	bagagiste
bailleur (de fonds, p.ex.)	bailleuse (...)
bailleur [juridique]	bailleresse
balayeur	balayeuse
balisticien	balisticienne
bandagiste	bandagiste
bandit	bandite
banquier	banquière
baraquier	baraquière
barista	barista
baron	baronne
barragiste	barragiste
barreur	barreuse
basketteur	basketteuse
bassiste	bassiste
batelier	batelière
bâtonnier	bâtonnière
batteur	batteuse
bédéaste	bédéaste
bédéiste	bédéiste
bénévole	bénévole
berger	bergère
betteravier	betteravière
beurrier	beurrière
bibliographe	bibliographe
bibliothécaire	bibliothécaire
biérologue	biérologue
bijoutier	bijoutière
billettiste	billettiste
biochimiste	biochimiste
biographe	biographe
biologiste	biologiste
biscuitier	biscuitière
biseauteur	biseauteuse
blanchisseur	blanchisseuse
blogueur	blogueuse
bobeur	bobeuse
bobineur	bobineuse

boiseur	boiseuse
boisselier	boisselière
boitier ⁶	boitière
bombeur	bombeuse
bonnetier	bonnetière
botaniste	botaniste
bottier	bottière
boucher	bouchère
bouchonnier	bouchonnière
boulangier	boulangère
bouliste	bouliste
bouquiniste	bouquiniste
bourgmestre	bourgmestre
bourreau	bourelle ⁷ , bourreau
bourellier	bourellière
boursier	boursière
boutefeu	boutefeu
boxeur	boxeuse
brancardier	brancardière
brasseur	braseuse
brasseur	brasseuse
breveté	brevetée
bricoleur	bricoleuse
brigadier	brigadière
briqueleur	briqueleuse
briquetier	briquetière
brocanteur	brocanteuse
brocheur	brocheuse
brodeur	brodeuse
bronzier	bronzieuse
bronzier	bronzière
brossier	brossière
broyeur	broyeuse
bruiteur	bruiteuse
brunisseur	brunisseuse
bucheron ⁷	bucheronne ⁷
buffetier	buffetière
buraliste	buraliste
byzantiniste	byzantiniste

6 L'orthographe *boitier*, *boitière* est également correcte.

7 L'orthographe avec *û* est également correcte.

C

cabaretier	cabaretière
cabinier	cabinière
câbleur	câbleuse
câblier	câblière
câbliste	câbliste
cadre	cadre
cadreur	cadreuse
cafetier	cafetière ⁸
caissier	caissière
calandreur	calandreuse
calculateur	calculatrice
calligraphe	calligraphe
calqueur	calqueuse
cambiste	cambiste
camionneur	camionneuse
canardier	canardièr
cancérologue	cancérologue
candidat	candidate
canoteur	canoteuse
cantinier	cantinière
cantonnier	cantonnière
caoutchoutier	caoutchoutière
capilliculteur	capillicultrice
capitaine	capitaine
caporal	caporale
caractérologue	caractérologue
caravanier	caravanière
cardeur	cardeuse
cardiologue	cardiologue
caricaturiste	caricaturiste
carillonneur	carillonneuse
cariste	cariste
carreleur	carreleuse
carrier	carrière
carrossier	carrossière
cartographe	cartographe

8 Déjà en 1740, dans la troisième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* ; au 19^e, dans divers dictionnaires et chez Balzac, notamment.

cartomancien	cartomancienne
cartonnier	cartonnière
cascadeur	cascadeuse
casernier	casernière
casquettier	casquettière
casseur	casseuse
catalogueur	catalogueuse
catcheur	catcheuse
catéchiste	catéchiste
cavalier	cavalière
caviste	caviste
censeur	censeuse ⁹ , censeur
céramiste	céramiste
céramologue	céramologue
céréaliier	céréalière
certificateur	certificatrice
chainiste ⁹	chainiste ⁹
chaisier	chaisière
challengeur	challengeuse
chamoiseur	chamoiseuse
champignoniste	champignoniste
champion	championne
chancelier	chancelière
changeur	changeuse
chanoine	chanoinesse
chansonnier	chansonnière
chanteur	cantatrice, chanteuse ¹⁰
chapelier	chapelière
charbonnier	charbonnière
charcutier	charcutière
chargé (de cours, de mission...)	chargée (...)
chargeur	chargeuse
charpentier	charpentière
charretier	charretière
charron	charronne
chasseur	chasseuse ¹¹
chasseur de têtes	chasseuse de têtes
chaudronnier	chaudronnière
chauffagiste	chauffagiste

9 L'orthographe *chainiste* est également correcte.

10 *Cantatrice* s'emploie pour l'art lyrique.

11 *Chasserresse* est utilisé en association avec la déesse Diane, et dans la littérature.

chauffeur	chauffeuse
chef	cheffe  , chef
chef-coq	cheffe-coq  , chef-coq
chemin-de-ferriste	chemin-de-ferriste
cheminot	cheminote
chercheur	chercheuse
chevalier	chevalière
chevrier	chevrière
chiffonnier	chiffonnière
chiffreur	chiffreuse
chimiste	chimiste
chiromancien	chiromancienne
chiropracteur	chiropractrice
chiropraticien	chiropraticienne
chirurgien	chirurgienne
chocolatier	chocolatière
chômeur	chômeuse
chorégraphe	chorégraphe
choréologue	choréologue
choriste	choriste
chromiste	chromiste
chroniqueur	chroniqueuse
chronométréur	chronométréuse
chuteur	chuteuse
cigaretteur	cigaretteuse
cigarier	cigarière
cimenteur	cimenteuse
cimentier	cimentière
cinéaste	cinéaste
cireur	cireuse
cisailleur	cisailleuse
ciseleur	ciseleuse
civiliste	civiliste
clarinettiste	clarinettiste
classeur	classeuse
clavardeur	clavardeuse
clavéciniste	clavéciniste
claviste	claviste
clerc	clerque  , clerc

La pharmacienne n'est pas la femme du pharmacien

Dans « *Le gendarme se marie* », le personnage incarné par Louis de Funès s'éprend de Josèpha, qui, dans diverses répliques, est appelée *Madame la colonelle*. Non pas qu'elle exerce un commandement militaire, mais parce que veuve d'un colonel. Cet usage est-il encore légitime ?

Au moyen âge, des noms comme *prévôte* ou *meunière* ou *apothicairresse* avaient une double valeur : ils désignaient soit une femme dont c'était la fonction ou le métier – le cas était prévu dans les statuts des corporations – soit l'épouse d'un prévôt, d'un meunier ou d'un apothicaire. Pour beaucoup de noms, les femmes étant rares dans certains secteurs, le deuxième emploi l'emportait largement en fréquence sur le premier. Cela n'empêchait pourtant pas, à l'époque classique, le recours à une étiquette au féminin lorsque la fonction était dévolue à une femme, à titre personnel. Par exemple, en 1645, quand Mme de Guébriant est chargée par Louis XIV de conduire la princesse Marie-Louise de Gonzague auprès de son époux, le Roi Vladislas II de Pologne, c'est avec le titre officiel d'ambassadrice extraordinaire. De même, en 1756, Voltaire (*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, chap. CXV) écrit de Marguerite d'Anjou : « Elle tire son mari de Londres et devient la générale de son armée. »

À partir du 20^e siècle, les femmes investissent ou réinvestissent des positions longtemps occupées surtout ou seulement par des hommes. L'usage de la langue se conforme à cette évolution pour bien des noms : l'étudiante n'est plus, comme au 19^e, seulement l'amie de l'étudiant. Maintenant, quand il est question de *présidente* ou de *sénatrice*, bien peu de personnes pensent d'abord qu'il s'agit de l'épouse d'un président ou d'un sénateur. Si une femme tient une officine, on la nomme *pharmacienne*, et on ne songe plus à désigner ainsi l'épouse d'un pharmacien. C'est qu'au 21^e siècle, les femmes se définissent d'abord par leur statut propre, et non par celui de leur mari.

Quelques emplois sont malheureusement plus lents à se mettre au pas de cette évolution. Pour certaines personnes, des noms féminins comme *ambassadrice* ou *générale* sont réservés aux épouses d'ambassadeurs, de généraux ; ils ne pourraient donc être utilisés pour désigner une femme en charge d'une ambassade ou au sommet de la hiérarchie militaire ; toujours selon ces personnes, il conviendrait en ce cas d'utiliser un nom masculin. Pourtant, les rôles sociaux se distribuent autrement aujourd'hui, et la langue dispose des ressources pour s'adapter au changement. C'est ce que perçoivent de plus en plus de femmes à la tête d'une ambassade, qui préfèrent marquer leur identité féminine en se faisant appeler *ambassadrices*, plutôt que de respecter un protocole de plus en plus obsolète. Le *Journal officiel* français suit : il officialise, avec des titres au féminin, la nomination d'ambassadrices, de générales, de majores, de commandantes, etc.

cliqueur	cliqueuse
client	cliente
climatologue	climatologue
clinicien	clinicienne
clown	clown
cocher	cochère
codeur	codeuse
codificateur	codificatrice
coffreur	coffreuse
cogniticien	cogniticienne
cognitiviste	cognitiviste
coiffeur	coiffeuse
collaborateur	collaboratrice
collecteur (d'impôts, p.ex.)	collectrice (...)
collègue	collègue
colleur	colleuse
colombophile	colombophile
colonel	colonelle ¹²
coloriste	coloriste
colporteur	colporteuse
combattant	combattante
comédien	comédienne
comique	comique
commandant	commandante
commandeur	commandeure 
(de l'ordre de...)	commandeur (...)
commentateur	commentatrice
commerçant	commerçante
commercial	commerciale
commis	commise
commissaire	commissaire
commissionnaire	commissionnaire
communicateur	communicatrice
compagnon	compagne ¹³
compétiteur	compétitrice
compositeur	compositrice
comptable	comptable
comte	comtesse
concepteur	conceptrice

12 Voir la note 3 et la bulle 3, p 41.

13 *Compagnonne* désigne aussi une membre d'un groupe, d'une association.

concertiste	concertiste
concessionnaire	concessionnaire
conchyliculteur	conchylicultrice
concierge	concierge
concouriste	concouriste
conditionneur	conditionneuse
conducteur	conductrice
confectionneur	confectionneuse
conférencier	conférencière
confiseur	confiseuse
confiturier	confiturière
confrère	consœur
conseil	conseil
conseiller	conseillère
conservateur	conservatrice
conserveur	conserveuse
consignataire	consignataire
constatateur	constatatrice
constructeur	constructrice
consul	consule
consultant	consultante
conteur	conteuse
contorsionniste	contorsionniste
contractuel	contractuelle
contrebassiste	contrebassiste
contremaitre ¹⁴	contremaitre  , contremaitresse ¹⁴
contributeur	contributrice
contrôleur	contrôleuse
convers	converse
convoyeur	convoyeuse
coopérant	coopérante
coordinateur	coordinatrice
coordonnateur	coordonnatrice
copiste	copiste
cordier	cordière
cordiste	cordiste
cordonnier	cordonnière
cornettiste	cornettiste

14 L'orthographe avec un accent circonflexe sur le *i* est également correcte.

corniste	corniste
correcteur	correctrice
correspondancier	correspondancièr
correspondant	correspondante
corroyeur	corroyeuse
corsetier	corsetière
cosmèteur	cosmèteuse
cosméticien	cosméticienne
cosmétologue	cosmétologue
cosmologue	cosmologue
cosmonaute	cosmonaute
costumier	costumière
coupeur	coupeuse
coureur	coureuse
courrier	courrière
courriériste	courriériste
coursier	coursière
courtier	courtière
courtisan	courtisane ¹⁵
couseur	couseuse
coutelier	coutelière
couturier	couturière
couvreur	couvreuse
créateur	créatrice
créatif	créative
créditeur	créditrice
crémier	crémière
crêpier	crêpière
cribleur	cribleuse
crieur	crieuse
criminaliste	criminaliste
criminologiste	criminologiste
criminologue	criminologue
cristallier	cristallière
cristallographe	cristallographe
critique	critique
croisiériste	croisiériste
croupier	croupière
cruciverbiste	cruciverbiste

¹⁵ On trouve aussi *courtisane*, qui ne répond toutefois pas à la règle suivie par *anglicane, gitane, musulmane...*

cryogéniste	cryogéniste
cryptographe	cryptographe
cueilleur	cueilleuse
cuiseur	cuiseuse
cuisinier	cuisinière
cuisiniste	cuisiniste
cuistot	cuistote
culottier	culotrière
cultivateur	cultivatrice
culturiste	culturiste
cuniculiculteur, cuniculteur	cuniculicultrice, cunicultrice
curateur	curatrice
customiseur	customiseuse
cybernéticien	cybernéticienne
cycliste	cycliste
cyclomotoriste	cyclomotoriste
cylindreur	cylindreuse
cymbaliste	cymbaliste
cytodiagnosticien	cytodiagnosticienne
cytogénéticien	cytogénéticienne
cytologiste	cytologiste

d

dactylo	dactylo
dactylographe	dactylographe
dalleur	dalleuse
danseur	danseuse ¹⁶
dauphin	dauphine
dealeur	dealeuse
débardeur	débardeuse
débitant	débitante
débiteur ("qui a une dette")	débitrice
débiteur ("qui débite")	débiteuse
débosseleur	débosseuse
décalqueur	décalqueuse

16 *Ballerine* est employé pour une danseuse de ballet. Il est formé sur *ballerín*, rarement utilisé.

Le genre est-il arbitraire ?

Les opposants à la féminisation avancent fréquemment l'argument du genre arbitraire pour refuser les dénominations au féminin. Que veulent-ils dire exactement par là ?

Quand on dit que le genre est arbitraire, on entend qu'il n'y a aucun lien logique entre le référent (l'objet du monde) et le genre grammatical du nom qui désigne ce référent. Par exemple, une chaise n'est pas plus féminine qu'un divan, et on ne peut attribuer davantage de qualités masculines à un buffet qu'à une armoire. Pour les objets, c'est donc tout à fait vrai que le genre est arbitraire. Le poète peut, dans ses rêveries, fantasmer un rendez-vous entre le soleil et la lune, trouvant le premier très viril et la seconde dotée d'une grâce toute féminine. Mais le poète se livre alors à ce que l'on appelle une remotivation du genre (remotivation qui se fait à postériori), et il n'en reste pas moins que le genre grammatical de ces deux noms est arbitraire. On en veut pour preuve qu'en allemand, on a strictement l'inverse : *le soleil* est un mot féminin (*die Sonne*) et *la lune* un mot masculin (*der Mond*).

En français, pour bien parler de l'arbitraire du genre, il est en fait nécessaire de distinguer trois grandes catégories de mots. Si le genre est bien arbitraire pour les noms d'objets, tout comme pour les noms abstraits utilisés pour les sentiments, par exemple, il en va autrement pour les animaux et autrement encore pour les humains.

Les noms d'animaux se répartissent en deux catégories différentes.

Pour un premier groupe, il en est comme pour les objets : le genre est arbitraire. On dit *une taupe* et *une hirondelle*, aussi bien pour les mâles que pour les femelles. De même quand l'espèce a un nom masculin : chez les pingouins et chez les pandas, on a évidemment des mâles et des femelles. Et la grenouille n'est pas la femelle du crapaud, pas plus que le hibou n'est le mari de la chouette.

Pour une deuxième catégorie, le sexe de l'animal correspond au genre grammatical. Deux procédés linguistiques sont à l'œuvre à l'intérieur de cette catégorie. 1) Dans certains cas, on utilise deux mots totalement différents, l'un pour le mâle au masculin, l'autre pour la femelle au féminin : on dit *un taureau* pour le mâle et *une vache* pour la femelle, *un jars* et *une oie*, *un sanglier* et *une laie*, *un coq* et *une poule*, etc. 2) Dans d'autres cas, la différence de genre se marque dans la forme du mot : *un lion* et *une lionne*, *un chat* et *une chatte*, *un loup* et *une louve*, *un chameau* et *une chamelle*, etc. Quel que soit le procédé, dans cette deuxième catégorie, on a un mot au masculin pour le mâle et un mot au féminin pour la femelle.

Pour les humains, à part de très rares exceptions (*une estafette* ou *une vigie*, par exemple), le genre du nom correspond toujours au sexe du référent. Le genre N'est PAS arbitraire pour les humains. On dit *un père*, *un oncle*, *un voisin*, *un voleur*, *un païen* pour un homme ; *une mère*, *une tante*, *une voisine*, *une voleuse*, *une païenne* pour une femme. Pour les noms de professions, c'est le même principe qui a prévalu tout au long de l'histoire : sous l'Ancien Régime, on a des *drapières*, des *marchandes*, des *chirurgiennes*, des *lieutenantes*, etc. ; on n'a jamais dit de Blanche de Castille (1188-1252), ou d'Anne de Beaujeu (1461-1522), ou de Marie de Médicis (1573-1642), ou d'Anne d'Autriche (1601-1666), etc. qu'elles étaient *Régents de France*, mais *Régentes de France*. C'est donc une tendance toute récente, contraire aux règles et à l'histoire de la langue française, que celle qui consiste à associer certains noms de professions au masculin à des femmes. Certains noms : la tendance a concerné surtout ceux qui se rapportent aux professions prestigieuses.

décideur	décideuse
déclarant	déclarante
décodeur	décodeuse
décolleteur	décolleteuse
décorateur	décoratrice
découpeur	découpeuse
découvreur	découvreuse
décrocheur	décrocheuse
défendeur [juridique]	défenderesse
défenseur	défenseuse  , défenseur,
(de la culture, des arts...)	défenseuse (...)
défieur	défieuse
dégustateur	dégustatrice
délégué	déléguée
deltiste	deltiste
demandeur	demandeuse
demandeur [juridique]	demanderesse
démarcheur	démarcheuse
déménageur	déménageuse
demi- + nom masculin	demi- + nom féminin
démographe	démographe
démonstrateur	démonstratrice
démonteur	démonteuse
dentiste	dentiste
denturologiste	denturologiste
dépanneur	dépanneuse
dépeceur	dépeceuse
dépositaire	dépositaire
dépouilleur	dépouilleuse
député	députée
dermatologue	dermatologue
descendeur	descendeuse
désinfecteur	désinfectrice
dessinateur	dessinatrice
détacheur	détacheuse
détaillant	détaillante
détecteur	détectrice
détective	détective
détenteur	détentrice

détracteur	détractrice
développeur	développeuse
dévisseur	dévisseuse
diabétologue	diabétologue
diacre	diaconesse
diagnosticien	diagnosticienne
dialectologue	dialectologue
dialoguiste	dialoguiste
diamantaire	diamantaire
dictateur	dictatrice
didacticien	didacticienne
diététicien	diététicienne
diététiste	diététiste
diffuseur	diffuseuse
dinandier	dinandière
diplomate	diplomate
diplômé	diplômée
directeur	directrice
dirigeant	dirigeante
disc-jockey	disc-jockey
diseur	diseuse
dispositeur	dispositrice
disquaire	disquaire
disséqueur	disséqueuse
distillateur	distillatrice
distributeur	distributrice
docteur	docteure  , docteur, doctresse ¹⁷
doctorand	doctorande
doctorant	doctorante
documentaliste	documentaliste
documentariste	documentariste
domestique	domestique
domoticien	domoticienne
dompteur	dompteuse
donateur	donatrice
doreur	doreuse
doseur	doseuse
dossiste	dossiste

17 Doctresse est réservé aux
diplômées en médecine.
Il semble en perte d'usage.

douanier	douanière
doubleur	doubleuse
doyen	doyenne
dramaturge	dramaturge
drapier	drapière
dresseur	dresseuse
droguiste	droguiste
duc	duchesse

e

ébéniste	ébéniste
éboueur	éboueuse
éboureur	éboureuse
écailler	écaillère
échantillonneur	échantillonneuse
écharneur	écharneuse
échasseur	échasseuse
échevin	échevine
échographiste	échographiste
éclairagiste	éclairagiste
éclusier	éclusière
écologiste	écologiste
écologue	écologue
économe	économe
économiste	économiste
écorceur	écorceuse
écoutant	écoutante
écrivain	écrivaine  , écrivain
écuyer	écuyère
éditeur	éditrice
éditorialiste	éditorialiste
éducateur	éducatrice
égoutier	égoutière
égyptologue	égyptologue
élagueur	élagueuse

électeur	électrice
électricien	électricienne
électromécanicien	électromécanicienne
électroménagiste	électroménagiste
électronicien	électronicienne
éleveur	éleveuse
émailleur	émailleuse
emballeur	emballeuse
embaumeur	embaumeuse
embouteilleur	embouteilleuse
emboutisseur	emboutisseuse
émetteur	émettrice
empaileur	empaileuse
empaqueteur	empaqueteuse
empereur	impératrice
employé	employée
employeur	employeuse
emprunteur	emprunteuse
encadreur	encadreuse
encaisseur	encaisseuse
encaveur	encaveuse
encodeur	encodeuse
encolleur	encolleuse
endocrinologue	endocrinologue
endoscopiste	endoscopiste
enduseur	enduseuse
énergéticien	énergéticienne
enfileur	enfileuse
engraisser	engraisseeuse
enlumineur	enlumineuse
ennoblisseur	ennoblisseuse
enquêteur	enquêteuse, enquêtrice
enseignant	enseignante
enseigne	enseigne
ensemblier	ensemblière
entoileur	entoileuse
entomologiste	entomologiste
entraîneur ¹⁸	entraîneuse ¹⁸
entrepreneur	entrepreneuse

18 Les formes *entraîneur*,
entraîneuse sont également
correctes.

épéiste	épéiste
épicier	épicière
épigraphiste	épigraphiste
épistémologiste	épistémologiste
épistémologue	épistémologue
équarrisseur	équarrisseuse
équilibriste	équilibriste
équipementier	équipementière
équipier	équipière
ergonome	ergonome
ergonomiste	ergonomiste
escrimeur	escrimeuse
espion	espionne
esquisseur	esquisseuse
essayeur	essayeuse
essayiste	essayiste
estampeur	estampeuse
esthéticien	esthéticienne
estimateur	estimatrice
étalagiste	étalagiste
étampeur	étampeuse
éthicien	éthicienne
ethnographe	ethnographe
ethnologiste	ethnologiste
ethnologue	ethnologue
éthologue	éthologue
étireur	étireuse
étudiant	étudiante
étuveur	étuveuse
étymologiste	étymologiste
eurodéputé	eurodéputée
évaluateur	évaluatrice
évangéliste	évangéliste
évêque	évêque
examineur	examinatrice
exécuteur (testamentaire...)	exécutrice (...)
exorciste	exorciste
expéditeur	expéditrice
expéditionnaire	expéditionnaire

expérimentateur
expert
exploitant
explorateur
exportateur
extracteur

expérimentatrice
experte
exploitante
exploratrice
exportatrice
extractrice

f

fabricant
fabuliste
façonneur
façonner
facteur [poste, instruments]
factotum
facturier
faïencier
faiseur
(d'anges, d'images...)

fantaisiste
fendeur
ferblantier
fermier
ferraillleur
feronnier
feudiste
feuilletoniste
feutrier
fichiste
figurant
fildefériste
filigraniste
financier
finisseur
fiscaliste

fabricante
fabuliste
façonneuse
façonnière
factrice ¹⁹
factotum
facturière
faïencière
faiseuse (...)

fantaisiste
fendeuse
ferblantière
fermière
ferrailleuse
ferronnière
feudiste
feuilletoniste
feutrière
fichiste
figurante
fildefériste
filigraniste
financière
finisseuse
fiscaliste

19 Déjà en 1932, dans la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

fleurettiste	fleurettiste
fleuriste	fleuriste
flexographe	flexographe
flic	flic, flique
floriculteur	floricultrice
flutiste ²⁰	flutiste ²⁰
fonceur	fonceuse
fonctionnaire	fonctionnaire
fondateur	fondatrice
fondé (de pouvoir, p.ex.)	fondée (...)
fondeur	fondeuse
fontainier	fontainière
fontenier	fontenièr
footballeur	footballeuse
forain	foraine
forestier	forestière
foreur	foreuse
forgeron	forgeronne
formateur	formatrice
formeur	formeuse
fossoyeur	fossoyeuse
fouineur	fouineuse
fouleur	fouleuse
fournisseur	fournisseuse
fourreur	fourreuse
fourrier	fourrière
fraiseur	fraiseuse
franchiseur	franchiseuse
frappeur	frappeuse
fresquiste	fresquiste
frigoriste	frigoriste
fripier	fripière
froebélien	froebélienne
fromager	fromagère
fruiticulteur	fruiticultrice
funambule	funambule
futurologue	futurologue

20 L'orthographe avec *û* est également correcte.

g

gainier	gainière
galeriste	galeriste
gameur	gameuse
gangster	gangstère  , gangster
gantier	gantière
garagiste	garagiste
garçon	dame, fille (...)
(de bureau, de salle...)	
garde	garde (...)
(du corps, des sceaux...)	
gardien	gardienne
garnisseur	garnisseuse
gastroentérologue	gastroentérologue
gaufreur	gaufreuse
gaveur	gaveuse
gemmologiste	gemmologiste
gemmologue	gemmologue
gendarme	gendarme
généalogiste	généalogiste
général	générale ²¹
généraliste	généraliste
généticien	généticienne
géographe	géographe
géolier	géolière
géologue	géologue
géomètre	géomètre
gérant	gérante
gériatre	gériatre
germaniste	germaniste
gérontologue	gérontologue
gestionnaire	gestionnaire
giletier	giletière
glacier	glacière
glaciologue	glaciologue
golfeur	golfeuse

21 Voir la note 3 et la bulle 3,
p 41.

Le français est-il une langue sexiste ?

Les langues n'ont pas d'opinions. En revanche, les descriptions qui sont faites de leur fonctionnement peuvent véhiculer divers préjugés, être marquées par les options idéologiques de leurs auteurs.

C'est assurément le cas quand, à la rubrique intitulée « *Trois substantifs, dont le premier est masculin, et les autres deux féminins, quel genre ils demandent* », Vaugelas (1655 : 381) écrit : « *Parce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut tout seul contre deux féminins.* » Ou dans cette description du grammairien Beauzée (1767 : 358) : « *[L'adjectif] s'accorde en genre avec celui des noms qui est du genre le plus noble. Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle.* »

Cette conception allait se cristalliser dans la formule « Le masculin l'emporte sur le féminin », enseignée à des générations d'écoliers par des générations d'enseignants et de parents, même si, dans les faits, les grammairiens du 19^e et du 20^e ont été peu nombreux à la prendre à leur compte.

Deux points de cette description sont problématiques.

Le premier tient au piège tendu par les étiquettes *masculin ~ féminin*. De cette distinction grammaticale, on glisse en effet facilement à une distinction non grammaticale entre *mâle ~ femelle*, et on peut tenter de retrouver dans le monde linguistique un reflet des réalités biologiques et sociales. Les choses sont cependant plus complexes, comme on peut le voir dans la bulle 4, p. 46-47.

Le deuxième point problématique, c'est, bien sûr, l'indigeste emploi de *l'emporte sur*¹. Jouvant sur la confusion possible entre ordre grammatical et ordre social, la formule tente de justifier la bizarrerie grammaticale supposée par des considérations extralinguistiques, renvoyant implicitement aux positions différemment hiérarchisées des hommes et des femmes dans la société. En même temps, en donnant à l'expression la forme d'une règle, dont on ne sait plus très bien si elle concerne le grammatical ou le social, ou les deux à la fois, elle contribue à perpétuer cette conception inégalitaire. Il en serait différemment sans doute si on disait qu'en ces cas, « le masculin embrasse le féminin » ou « contient le féminin ». Ou si, comme le font les grammaires actuelles, on se bornait à enregistrer les faits linguistiques, sans essayer de les légitimer par une idéologie sociale : « *S'il y a plusieurs noms, et qu'ils sont de genres différents, l'adjectif se met au masculin.* »

Aujourd'hui, les grammairiens ont renoncé à la formule *La masculin l'emporte sur le féminin*, mais elle est encore très présente dans les représentations et les discours des usagers. Elle a provoqué tant de crispations, est associée à tant de défauts qu'on devrait pourtant, au plus vite, l'envoyer rejoindre les oubliettes des mauvaises descriptions grammaticales.

Voir aussi la bulle 8, p. 74.

goudronneur	goudronneuse
gouteur ²²	gouteuse ²²
gouvernant	gouvernante ²³
gouverneur	gouverneure  , gouverneur
gradé	gradée
gradué	graduée
graffeur	graffeuse
graffiteur	graffiteuse
grainetier	grainetière
grainier	grainière
graisseur	graisseuse
grammairien	grammairienne
grand (officier...)	grande (officière...)
granuleur	granuleuse
graphiste	graphiste
graphologue	graphologue
graveur	graveuse
gréeur	gréeuse
greffier	greffière
grilladin, grillardin	grilladine, grillardine
grimpeur	grimpeuse
griot	griotte
grossiste	grossiste
groupiste	groupiste
grutier	grutière
guérilléro	guérilléra, guérilléro
guérisseur	guérisseuse
guichetier	guichetière
guide	guide
guillocheur	guillocheuse
guitariste	guitariste
gymnaste	gymnaste
gynécologue	gynécologue

22 L'orthographe *goûteur*, *goûteuse* est également correcte.

23 *Gouvernante* a désigné la femme qui exerçait le pouvoir. On dit de Marguerite d'Autriche qu'elle fut gouvernante des Pays-Bas au 16^e siècle.

h

habilleur	habilleuse
hacker	hackeuse
hagiographe	hagiographe
haltérophile	haltérophile
handballeur	handballeuse
hardeur	hardeuse
harnacheur	harnacheuse
harpiste	harpiste
haut- + nom masculin	haute- + nom féminin ²⁴
hautboïste	hautboïste
héliculteur	hélicultrice
héliographe	héliographe
hématologue	hématologue
hépatologue	hépatologue
héraldiste	héraldiste
herbager	herbagère
herboriste	herboriste
histologiste	histologiste
historien	historienne
historiographe	historiographe
hockeyeur	hockeyeuse
homéopathe	homéopathe
homme (à tout faire, d'affaires, de peine, -grenouille...)	femme (...)
hongroyeur	hongroyeuse
horloger	horlogère
horticulteur	horticultrice
hospitalier	hospitalière
hôte	hôte, hôtesse ²⁵
hôtelier	hôtelière
houblonnier	houblonnière
huilier	huilière
huissier	huissière
humaniste	humaniste

24 Le pluriel se forme en ajoutant un -s aux deux mots : p. ex., *les hautes-fonctionnaires*.

25 Une hôtesse donne l'hospitalité; une hôte la reçoit.

humoriste	humoriste
hydraulicien	hydraulicienne
hydrographe	hydrographe
hydrologue	hydrologue
hygiéniste	hygiéniste
hypnotiseur	hypnotiseuse

I

ichtyologiste	ichtyologiste
iconographe	iconographe
identificateur	identificatrice
illusionniste	illusionniste
illustrateur	illustratrice
imitateur	imitatrice
immunologue	immunologue
implanteur	implanteuse
importateur	importatrice
imposeur	imposeuse
imposteur	imposteure ➡, imposteur
imprégnateur	imprégnatrice
imprésario	imprésario
imprimeur	imprimeuse
improvisateur	improvisatrice
indicateur	indicatrice
industriel	industrielle
infirmier	infirmière
infographiste	infographiste
informateur	informatrice
informaticien	informaticienne
ingénieur	ingénieure ➡, ingénieur
initiateur	initiatrice
innovateur	innovatrice
inséminateur	inséminatrice
inspecteur	inspectrice
installateur	installatrice

instituteur	institutrice
instructeur	instructrice
instrumentaliste	instrumentaliste
instrumentiste	instrumentiste
intégrateur	intégratrice
intendant	intendante
intercesseur	intercesseuse ²⁵ , intercesseur
intérimaire	intérimaire
intermédiaire	intermédiaire
intermittent	intermittente
interne	interne
interniste	interniste
interprète	interprète
interrogateur	interrogatrice
intervenant	intervenante
intervieweur	intervieweuse
inventeur	inventeuse, inventrice
investisseur	investisseuse
irénologue	irénologue
iridologue	iridologue
ivoirier	ivoirière

j

japonisant	japonisante
jardinier	jardinière
jaugeur	jaugeuse
joailler ²⁶	joaillière ²⁶
jobiste	jobiste
jockey	jockey
jointoyeur	jointoyeuse
jongleur	jongleuse
joueur	joueuse
journalier	journalière
journaliste	journaliste

26 L'orthographe *joaillier*,
joaillière est également
correcte.

De quoi dépend l'interprétation ?

Dans les phrases suivantes, le nom souligné sera-t-il interprété comme désignant des hommes, des femmes, à la fois des hommes et des femmes ?

Les aciéristes ont fait valoir leurs revendications.

L'entreprise a récemment engagé plusieurs secrétaires.

Les choristes avaient participé à de nombreuses répétitions.

Six bagagistes de l'aéroport sont soupçonnés d'avoir volé des valises.

Il faudrait que vous préveniez les concierges de l'immeuble.

Grosse frayeur pour les passagers d'un vol à destination de Singapour.

La pension des indépendants a été revue à la hausse.

Le secteur du bâtiment manque de soudeurs.

Qu'est-ce qui détermine l'interprétation ? Dans les cinq premières phrases, les noms soulignés ont la même forme au masculin et au féminin (on dit que ce sont des noms épicènes, voir la bulle 7, p. 69). Ce n'est donc pas le genre grammatical de ces noms qui oriente la manière dont ils sont compris. C'est bien plutôt la manière dont nous nous représentons la composition des catégories sociales : nous savons que s'il y a des femmes parmi les aciéristes, elles constituent une exception, dans un secteur largement masculin. En revanche, nous savons aussi que ce sont des femmes qui, très majoritairement, occupent des postes de secrétaires. Et ainsi de suite.

Dans les trois dernières phrases, les noms soulignés sont clairement au masculin. Mais en ce cas aussi, c'est la manière dont nous imaginons la composition des catégories sociales qui dicte la façon dont nous interprétons ces noms. Nous savons que bien des femmes prennent l'avion et que notre société compte une proportion importante d'indépendantes. Aucune difficulté à comprendre *passagers* et *indépendants* comme renvoyant à des hommes ET à des femmes. En revanche, comme les spécialistes de la soudure sont massivement des hommes, le nom *soudeurs* sera interprété comme renvoyant à des hommes.

Autrement dit, ce qui compte avant tout, pour l'interprétation des noms masculins, ce sont nos représentations sur la place des femmes dans chaque catégorie, et nous ne réagissons pas comme si le genre grammatical masculin servait à désigner exclusivement des hommes.

judoka	judoka, judokate
juge	juge
junior	junior  , junior
juré	jurée
jurisconsulte	jurisconsulte
juriste	juriste

k

karatéka	karatéka, karatékate
kayakiste	kayakiste
kiné	kiné
kinésiologue	kinésiologue
kinésiste	kinésiste
kinésithérapeute	kinésithérapeute
kiosquier	kiosquière
kitesurfeur	kitesurfeuse

l

laborant	laborante
laborantin	laborantine
laboriste	laboriste
laboureur	laboureuse
lainier	lainière
laitier	laitière
lamaneur	lamaneuse
lamineur	lamineuse
lanceur	lanceuse
lanternier	lanternière
lapidaire	lapidaire

laqueur	laqueuse
laquiste	laquiste
largeur	largeuse
laryngologiste	laryngologiste
laryngologue	laryngologue
laveur	laveuse
lecteur	lectrice
législateur	législatrice
légiste	légiste
légumier	légumière
léprologiste	léprologiste
léprologue	léprologue
leveur	leveuse
lexicographe	lexicographe
lexicologue	lexicologue
libelliste	libelliste
libériste	libériste
libraire	libraire
librettiste	librettiste
licencié	licenciée
lieutenant	lieutenante
liftier	liftière
limonadier	limonadière
linger	lingère
linguiste	linguiste
linotypiste	linotypiste
liquidateur	liquidatrice
liquoriste	liquoriste
liseur	liseuse
lithographe	lithographe
littérateur	littératrice
livreur	livreuse
logicien	logicienne
logisticien	logisticienne
logopède	logopède
lotisseur	lotisseuse
louageur	louageuse
loueur	loueuse
ludothécaire	ludothécaire

lugeur	lugeuse
lunetier	lunetière
luthier	luthière
luthiste	luthiste
lutteur	lutteuse

m

machiniste	machiniste
maçon	maçonne
magasinier	magasinière
magicien	magicienne
magistrat	magistrate
maïeur, mayer	maïeure, mayer
maïeuticien	maïeuticienne
maire	maire  , mairesse
maitre ²⁷	maitre, maitresse ²⁷
major	major  , major
malfrat	malfrate
malletier	malletière
malteur	malteuse
manager	manageuse
mancheur	mancheuse
mandarin	mandarine
mandataire	mandataire
manipulateur	manipulatrice
mannequin	mannequin  , mannequin
manœuvre	manœuvre
manucure	manucure
manuel	manuelle
manutentionnaire	manutentionnaire
maquereau	maquerelle
maquettiste	maquettiste
maquignon	maquignonne
maquilleur	maquilleuse
maracher ²⁸	marachère ²⁸

27 Le féminin *maitre* s'emploie comme titre (pour une avocate, p. ex.). C'est aussi le terme recommandé pour désigner les porteuses du diplôme de deuxième cycle de l'enseignement supérieur. L'orthographe avec un accent circonflexe sur le *i* est également correcte.

28 On peut écrire aussi *maracher*, *marachère*.

marathonien	marathonienne
marbreur	marbreuse
marbrier	marbrière
marchand	marchande
maréchal	maréchale ²⁹
maréchal-ferrant	maréchale-ferrante
margeur	margeuse
marguillier	marguillière
marin	marin
marinier	marinière
marionnettiste	marionnettiste
maroquinier	maroquinière
marqueteur	marqueteuse
marquis	marquise
marteleur	marteleuse
masseur	masseuse
matelassier	matelassière
matelot	matelote
mathématicien	mathématicienne
mécanicien	mécanicienne
mécanographe	mécanographe
mécène	mécène
médailleur	médailleuse
médailliste	médailliste
médecin	médecin
médiateur	médiatrice
mélangeur	mélangeuse
mélodiste	mélodiste
membre	membre
mémorialiste	mémorialiste
ménager	ménagère
meneur	meneuse
mentor	mentore 🍷, mentor
menuisier	menuisière
mercaticien	mercaticienne
messenger	messagère
métalliseur	métalliseuse
métallo	métallo
métallographe	métallographe

29 Voir la note 3 et la bulle 3, p 41.

métallurgiste	métallurgiste
météorologiste	météorologiste
météorologue	météorologue
méthodicien	méthodicienne
métreur	métreuse
métrologiste	métrologiste
métrologue	métrologue
metteur	metteuse
(en page, en scène...)	(en page, en scène...)
meunier	meunière
milicien	milicienne
militaire	militaire
mime	mime
minéralier	minéralière
minéralogiste	minéralogiste
mineur [d'âge]	mineure
mineur [mines]	mineuse
miniaturiste	miniaturiste
minime	minime
ministre	ministre
mireur	mireuse
miroitier	miroitière
missionnaire	missionnaire
mixeur	mixeuse
modèle	modèle
modéliste	modéliste
modérateur	modératrice
modiste	modiste
moine	moniale ³⁰
moireur	moireuse
monétariste	monétariste
moniteur	monitrice
monotypiste	monotypiste
montreur	montreuse
monumentiste	monumentiste
mosaïste	mosaïste
motard	motarde
motelier	motelière
motocycliste	motocycliste

30 Le féminin *moinesse* est aujourd'hui vieilli et généralement péjoratif.

mouleur	mouleuse
mouliste	mouliste
mousse	mousse
murailleur	murailleuse
muraliste	muraliste
musicien	musicienne
musicologue	musicologue
mycologue	mycologue
mytiliculteur	mytilicultrice

n

nageur	nageuse
narrateur	narratrice
naturaliste	naturaliste
naturopathe	naturopathe
navigateur	navigatrice
nécromancien	nécromancienne
négociant	négociante
négociateur	négociatrice
néphrologue	néphrologue
nettoyeur	nettoyeuse
neurologue	neurologue
nivoculteur	nivocultrice
nomenclateur	nomenclatrice
notaire	notaire ³¹
notateur	notatrice
nouvelliste	nouvelliste
numismate	numismate
nutritionniste	nutritionniste

31 Autrefois *notairesse*.
Voir la note 3 et la bulle 3,
p 41.

Qu'est-ce qu'un nom épicène ?

Les noms épicènes sont ceux qui ont une seule et même forme au masculin et au féminin. Ex. : *comptable, diplomate, fonctionnaire, ministre, psychologue...* Ce sont donc les accompagnateurs du nom (déterminants, adjectifs ou participes) qui vont faire apparaître clairement le genre du nom : **une** comptable expérimentée, **un** diplomate étranger, **ma** psychologue est partie,...

Certains déterminants ou adjectifs sont également épicènes. Dans *les ministres belges* ou *trois fonctionnaires très aimables*, nous n'avons dans la forme des mots aucune indication visible du genre. Attention : on ne dira toutefois pas que ces mots sont neutres. Ils sont soit masculins, soit féminins, même si on n'a aucune manière de trancher en analysant seulement le groupe nominal. Mais en général, le reste du texte ou le contexte de l'énonciation permet de le savoir.

L'ensemble des mots épicènes s'oppose à l'ensemble des mots variables, comme le sont *contrôleur – contrôlease, dirigeant – dirigeante, éditeur – éditrice, européen – européenne, gentil – gentille, sérieux – sérieuse*.

O

oblat	oblate
observateur	observatrice
obstétricien	obstétricienne
obtenteur	obtentrice
océanographe	océanographe
océanologue	océanologue
oculariste	oculariste
oculiste	oculiste
odontologiste	odontologiste
œnologue	œnologue
officiel	officielle
officier	officière
offsettiste	offsettiste
oiseleur	oiseleuse
oiselier	oiselière
oncologue	oncologue
opérateur	opératrice
ophtalmologue	ophtalmologue
opticien	opticienne
optométricien	optométricienne
optométriste	optométriste
orateur	oratrice
orchestrateur	orchestratrice
ordonnateur	ordonnatrice
orfèvre	orfèvre
organicien	organicienne
organisateur	organisatrice
organiste	organiste
orienteur	orienteuse
ornemaniste	ornemaniste
ornithologue	ornithologue
orpailleur	orpailleuse
orthodontiste	orthodontiste
orthopédiste	orthopédiste
orthophoniste	orthophoniste

ostéopathe	ostéopathe
ostréiculteur	ostréicultrice
otorhinolaryngologiste	otorhinolaryngologiste
ourdisseur	ourdisseuse
outilleur	outillease
ouvreur	ouvreuse
ouvrier	ouvrière

p

payeur	payeuse
palefrenier	palefrenière
paléographe	paléographe
paléontologue	paléontologue
paludier	paludière
palynologue	palynologue
panneautier	panneautière
pape	pape ³²
papetier	papetière
papillonneur	papillonneuse
papyrologue	papyrologue
parachutiste	parachutiste
parapentiste	parapentiste
parasitologue	parasitologue
parcheminier	parcheminière
parfumeur	parfumeuse
parlementaire	parlementaire
parolier	parolière
parqueteur	parqueteuse
parquetier [juridique]	parquetière
parraineur	parraineuse
partisan	partisane ³³
passementier	passementière
passeur	passeuse
pastelliste	pastelliste
pasteur	pasteure 🐑, pasteur ³⁴

32 *Papesse* est utilisé dans les emplois métaphoriques (*la papesse de la mode*), et pour la papesse Jeanne.

33 On trouve aussi *partisante*, qui ne répond toutefois pas à la règle suivie par *anglicane*, *gitane*, *musulmane*...

34 *Pastoresse* est moins usité.

pathologiste	pathologiste
patient	patiente
patineur	patineuse
pâtissier	pâtissière
patron	patronne
patronnier	patronnière
patrouilleur	patrouilleuse
paveur	paveuse
payeur	payeuse
paysagiste	paysagiste
paysan	paysanne
péagiste	péagiste
peaussier	peaussière
pêcheur	pêcheuse
pédagogue	pédagogue
pédégé	pédégée, pédégère ³⁵
pédiatre	pédiatre
pédicure	pédicure
pédologue	pédologue
pédopsychiatre	pédopsychiatre
peintre	peintre
pensionné	pensionnée
pépiniériste	pépiniériste
percepteur	perceptrice
perceur	perceuse
perchiste	perchiste
percussionniste	percussionniste
perforateur	perforatrice
perforeur	perforeuse
permanent	permanente
perruquier	perruquière
peseur	peseuse
pétrographe	pétrographe
pharmacien	pharmacienne ³⁶
philologue	philologue
philosophe	philosophe
phlébologue	phlébologue
phonéticien	phonéticienne
phonologue	phonologue

35 *Pédégère* n'est pas une formation régulière. Elle est apparue, d'abord dans l'usage oral, sur le modèle de *pionnier-pionnière*, *pâtissier-pâtissière*, etc.

36 Voir la note 3 et la bulle 3, p 41.

phonothécaire	phonothécaire
photocompositeur	photocompositrice
photocopiste	photocopiste
photographe	photographe
physicien	physicienne
physiologiste	physiologiste
pianiste	pianiste
picoreur	picoreuse
pierceur	pierceuse
pierriste	pierriste
pigeonniste	pigeonniste
pigiste	pigiste
pilote	pilote
pionnier	pionnière
piqueur	piequeuse
pirate	pirate
pisciculteur	piscicultrice
pistard	pistarde
pisteur	pisteuse
pistier	pistièr
pizzaiolo	pizzaiola, pizzaiolo
placeur	placeuse
plafonneur	plafonneuse
plagiste	plagiste
plaignant	plaignante
planchiste	planchiste
planeur	planeuse
planificateur	planificatrice
planiste	planiste
planteur	planteuse
planton	plantonne
plaqueur	plaqueuse
plasticien	plasticienne
platiniste	platiniste
plâtrier	plâtrièr
plier	plieuse
plombier	plombière
plongeur	plongeuse
plumassier	plumassière

Une autre description est possible

Tentons d'oublier ce que nos cours de grammaire nous ont appris du masculin et du féminin, et voyons si une autre description, dépourvue de sur-interprétation sexiste, ne pourrait pas mieux éclairer, sans provoquer de crispations, la manière dont le français fonctionne pour ce qui est des genres.

Le genre des noms

Les noms se répartissent en deux catégories : N-une et N-un.

- La catégorie N-une comprend les noms qui se combinent avec l'article *une*.
- La catégorie N-un comprend les noms qui se combinent avec l'article *un*.

Parmi les noms qui se rapportent à des humains,

- ceux de la catégorie N-une renvoient à des êtres féminins : *une boulangère, une voyageuse, des voyageuses, sa tante* ;
- ceux de la catégorie N-un renvoient
 - o soit à des êtres masculins : *mon père, les maçons* ;
 - o soit à des ensembles mixtes : *mes parents ; deux étudiants, Pierre et Elisa, avaient oublié leurs notes ; le lecteur comprendra que...*

Parce qu'elle débouche sur des formulations compactes, cette dernière possibilité permet une économie appréciable, tant lors de la production des messages que lors de leur interprétation.

Le genre des déterminants

Certains déterminants (possessifs, démonstratifs, adjectifs) ne varient pas en fonction du genre, et peuvent se combiner aussi bien avec des N-une qu'avec des N-un : *une fille sage, un père tranquille*

D'autres déterminants ont des formes différentes, qui se rangent dans deux catégories : D-une et D-un.

- la catégorie D-une comprend les formes qui se combinent avec des noms de la catégorie N-une.
Ex. : *une scientifique réputée, cette sénatrice.*
- la catégorie D-un comprend les formes qui se combinent
 - o avec des noms de la catégorie N-un.
Ex. : *un scientifique réputé, ce sénateur, les étudiants bruxellois ;*
 - o avec des noms relevant de catégories différentes. Ex. : *la candidate et le candidat pressentis... ; la vendeuse et le client, tous deux furibonds...* Cette propriété des D-un allège également les tâches de production et d'interprétation.

pneumologue	pneumologue
podologue	podologue
poêlier	poêlière
poète	poète ♀, poétesse
poinçonneur	poinçonneuse
pointeur	pointeuse
poissonnier	poissonnière
polémologue	polémologue
policier	policière
polisseur	polisseuse
politologue	politologue
polycopiste	polycopiste
polygraphe	polygraphe
polytechnicien	polytechnicienne
pomologue	pomologue
pompier	pompière
pompiste	pompiste
ponceur	ponceuse
pongiste	pongiste
porcelainier	porcelainière
porcher	porchère
porte- + nom masculin	porte- + nom féminin
porteur	porteuse
portier	portière
portraitiste	portraitiste
poseur	poseuse
possesseur	possesseure ♀, possesseur
post- + nom masculin	post- + nom féminin
postier	postière
postulant	postulante
potier	potière
pourvoyeur	pourvoyeuse
praticien	praticienne
précepteur	préceptrice
précurseur	précurseure ♀, précurseur
prédécesseur	prédécesseure ♀, prédécesseur
	prédécèsseur
prédicateur	prédicatrice
préfacier	préfacière

37 L'adjectif *premier* est fréquent dans les désignations de métier. Il se féminise de façon régulière en *première* : *première conseillère, première danseuse, première surveillante*, etc. Il est parfois employé seul, pour désigner le premier ministre, la première ministre. Dans le monde de la couture, il est question aussi de *première*, employé comme un nom.

38 *Prêtresse* désigne aussi la servante d'un culte, notamment dans l'antiquité. Il a aussi des emplois métaphoriques (*prêtresse de la mode*).

préfet	préfète
préhistorien	préhistorienne
premier	première ³⁷
premier ministre	première ministre
preneur	preneuse
préparateur	préparatrice
prépensionné	prépensionnée
préposé	préposée
présentateur	présentatrice
président	présidente
presseur	presseuse
prestidigitateur	prestidigitatrice
prêteur	prêteuse
prêtre	prêtre ³⁸
prévisionniste	prévisionniste
prieur	prieure
prince	princesse
principal	principale
priseur	priseuse
procureur (du roi)	procureure  , procureur
procureur [en vertu d'une procuration]	procuratrice
producteur	productrice
professeur	professeure  , professeur
professionnel	professionnelle
profileur	profileuse
programmeur	programmatrice
programmate	programmeuse
projectionniste	projectionniste
projeteur	projetuse
promoteur	promotrice
propharmacien	propharmacienne
proposateur	proposatrice
propos	proposuse
prosa	prosa
prosodiste	prosodiste
prospecteur	prospectrice
prostitué	prostitué
prote	prote

Est-ce toujours le masculin qui est privilégié ?

Prenons une phrase comme *Paul et Marie sont en vacances et ils sont tout bronzés*. Elle contient un groupe composé d'un masculin et d'un féminin, *Paul et Marie*. Pour y renvoyer, on utilise le pronom *ils* (manifestement le pluriel du pronom masculin *il*), qu'on emploie aussi pour renvoyer à des masculins : *Paul et Pierre sont en vacances et ils sont tout bronzés*.

Toutes les langues se servent-elles des formes masculines du pronom pour renvoyer à des ensembles mixtes ? Sans entreprendre de vastes relevés, on peut noter qu'en allemand, la répartition des formes est différente.

En allemand	Traduction en français
<i>Gisela macht Urlaub und sie spielt am Strand.</i>	<i>Geerta est en vacances et elle joue sur la plage.</i>
<i>Gisela und Anna machen Urlaub und sie spielen am Strand.</i>	<i>Geerta et Anna sont en vacances et elles jouent sur la plage.</i>
<i>Peter und Ernst machen Urlaub und sie spielen am Strand.</i>	<i>Pieter et Dirk sont en vacances et ils jouent sur la plage.</i>
<i>Peter und Anna machen Urlaub und sie spielen am Strand.</i>	<i>Peter et Anna sont en vacances et ils jouent sur la plage.</i>

De même en néerlandais :

En néerlandais	Traduction en français
<i>Geerta is op vakantie en ze speelt op het strand.</i>	<i>Gisela est en vacances et elle joue sur la plage.</i>
<i>Geerta en Anna zijn op vakantie en ze spelen op het strand.</i>	<i>Gisela et Anna sont en vacances et elles jouent sur la plage.</i>
<i>Pieter en Dirk zijn op vakantie en ze spelen op het strand.</i>	<i>Peter et Ernst sont en vacances et ils jouent sur la plage.</i>
<i>Pieter en Anna zijn op vakantie en ze spelen op het strand.</i>	<i>Peter et Anna sont en vacances et ils jouent sur la plage.</i>

On ne peut pourtant pas inférer de ces différences que le français serait une langue machiste, cependant que l'allemand et le néerlandais œuvreraient davantage en faveur de l'égalité des sexes.

prothésiste	prothésiste
proviseur	provisseuse 🗑, proviseur
prudhomme ³⁹	prudhomme ³⁹
psychanalyste	psychanalyste
psychiatre	psychiatre
psychologue	psychologue
psychométricien	psychométricienne
psychomotricien	psychomotricienne
psychopédagogue	psychopédagogue
psychothérapeute	psychothérapeute
publiciste	publiciste
publicitaire	publicitaire
puériculteur	puéricultrice
pupitreux	pupitreuse
quartier-maire ⁴⁰	quartier-maire 🗑, quartier- maitresse ⁴⁰
questeur	questrice 🗑, questeure,
quincailler ⁴¹	questeur quincaillière ⁴¹

r

rabatteur	rabatteuse
raboteur	raboteuse
rabouilleur	rabouilleuse
raccommodeur	raccommodeuse
racleur	racleuse
radariste	radariste
radiesthésiste	radiesthésiste
radio	radio
radiologiste	radiologiste
radiologue	radiologue
raffineur	raffineuse
ramasseur	ramasseuse
rameur	rameuse
rapeur	rapeuse

39 L'orthographe *prud'homme* est également correcte. Le guide suisse propose le féminin *prud'femme* ; pour le guide français, *prudfemme* est envisageable.

40 L'orthographe avec *maitre* ou *maitresse* est également correcte.

41 L'orthographe *quincaillier*, *quincaillière* est également correcte.

rapporteur	rapporteuse
ravitailleur	ravitaillieuse
réalisateur	réalisatrice
réanimateur	réanimatrice
réassortisseur	réassortisseuse
rebouteur, rebouteux	rebouteuse
recenseur	recenseuse
récepteur	réceptrice
réceptionnaire	réceptionnaire
[marchandises]	
réceptionniste [personnes]	réceptionniste
receveur	receveuse
recherchiste	recherchiste
récitant	récitante
recouvreur	recouvreuse
recruteur	recruteuse
recteur	rectrice
rectifieur	rectifieuse
rédacteur	rédactrice
redresseur	redresseuse
rééducateur	rééducatrice
référéncieur	référéncieuse
référendaire	référendaire
réflexologue	réflexologue
régent	régente
régisseur	régisseuse
régleur	régleuse
régulateur	régulatrice
rejointoyeur	rejointoyeuse
releveur	releveuse
relieur	relieuse
religieux	religieuse
remailleur	remailleuse
rembourseur	rembourseuse
remmailleur	remmailleuse
remouleur	remouleuse
remplaçant	remplaçante
rendeur	rendeuse
réparateur	réparatrice

Mais ce nom a déjà un autre sens...

Parfois, des personnes ont de la peine à accepter le nom féminin proposé, en faisant valoir qu'il existe déjà dans la langue, pour désigner d'autres réalités. Par exemple, la forme *cafetière*, comme féminin de *cafetier*, a donné lieu à bien des commentaires ironiques. Pourtant, dans quel contexte la confusion des deux sens du mot pourrait-elle se produire ? On ne rencontre aucun problème avec les deux sens de *cuisinière* ! Ni d'ailleurs avec *chiffonnière*, *jardinière*, *lingère*. Pas plus qu'avec les masculins *facteur*, *glacier*, *guide*, *moniteur*, *tuteur*, *rapporteur*, *secrétaire*, et une quantité d'autres.

Consultez un dictionnaire usuel, et voyez le nombre de mots qui ont une seule signification. Vous concevrez alors sans doute que la polysémie (le fait pour les mots d'avoir plusieurs sens) n'est pas une pathologie de la langue, mais un phénomène linguistique normal, qu'on rencontre d'ailleurs dans toutes les langues humaines.

répartiteur	répartitrice
repasseur	repasseuse
répétiteur	répétitrice
répondant	répondante
reporter [presse]	reportère, reportrice
reporteur [imprimerie]	reporteuse, reportrice
repreneur	repreneuse
représentant	représentante
reproducteur	reproductrice
reprographe	reprographe
requérant	requérante
réserviste	réserviste
résidant	résidante
résident	résidente
responsable	responsable
ressemeleur	ressemeleuse
restaurateur	restauratrice
restituteur	restitutrice
rétameur	rétameuse
retordeur	retordeuse
retoucheur	retoucheuse
retraité	retraîtée
revendeur	revendeuse
révérend	révérende
réviseur	réviseuse
rhabilleur	rhabilleuse
rhétoricien	rhétoricienne
rhumatologue	rhumatologue
ripeur	ripeuse
riveur	riveuse
robinetier	robinetière
rodeur	rodeuse
roi	reine
romancier	romancière
romanisant	romanisante
romaniste	romaniste
rosiériste	rosiériste
rotativiste	rotativiste
rôtisseur	rôtisseuse

routard	routarde
routier	routière

S

sableur	sableuse
sabotier	sabotière
sacristain	sacristine ⁴²
saisonnier	saisonnière
salarié	salariée
salésien	salésienne
saleur	saleuse
salinier	salinière
sanctionnateur	sanctionnatrice
santonnier	santonnière
sapeur	sapeuse
saucier	saucière
sauveteur	sauveteuse
savant	savante
saxophoniste	saxophoniste
scannériste	scannériste
scanneuriste	scanneuriste
scaphandrier	scaphandrière
scelleur	scelleuse
scénariste	scénariste
scénographe	scénographe
scientifique	scientifique
scieur	scieuse
scripte	scripte
scrutateur	scrutatrice
sculpteur	sculptrice  , sculpteuse
second	seconde
secouriste	secouriste
secrétaire	secrétaire
séismologue	séismologue
sélectionneur	sélectionneuse

42 Sacristaine est la forme ancienne.

sémanticien	sémanticienne
sémiologue	sémiologue
sémioticien	sémioticienne
sénateur	sénatrice
sénior	séniore  , sénior
sénographe	sénographe
sénologue	sénologue
sergent	sergente
séiculteur	séicultrice
sérologiste	sérologiste
serriste	serriste
serrurier	serrurière
sertisseur	sertisseuse
serveur	serveuse
serviteur	servante
sexologue	sexologue
shampooineur	shampooineuse
sidérurgiste	sidérurgiste
signaleur	signaleuse
signataire	signataire
sinologue	sinologue
siropier	siropière
sismologue	sismologue
skieur	skieuse
skippeur	skippeuse
slameur	slameuse
sociologue	sociologue
soignant	soignante
soigneur	soigneuse
soldat	soldate
soliste	soliste
solliciteur	solliciteuse
sommelier	sommelière
sondeur	sondeuse
sonneur	sonneuse
sophrologue	sophrologue
sortant	sortante
soudeur	soudeuse
souffleur	souffleuse

Les noms au masculin désignent-ils non pas un individu, mais une fonction ?

Certaines personnes croient justifier leur refus des dénominations au féminin en disant que le nom (masculin) renvoie non pas à la personne mais à la fonction qu'elle occupe. C'est vrai dans certains cas, peu fréquents. Ainsi, quand, pour décrire le fonctionnement du Tribunal pénal international, on dit qu'il se compose des Chambres, du Bureau du procureur et du Greffe ; le procureur dont on parle est alors une entité abstraite, on ne sait pas s'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

En revanche, si on dit « Le conservateur du Musée d'art égyptien, Émile Toutbon, est décédé », ce n'est plus de la fonction qu'il est question (ce n'est pas la fonction de conservateur qui est décédée !), mais bien de la personne. Si le décès rapporté était celui de Jeanine Toutbon, il faudrait donc employer le féminin *conservatrice*.

D'ailleurs, alors qu'il n'est question que de *directrice d'école*, au féminin, pourquoi considérerait-on qu'une femme à la tête d'un cabinet devrait être appelée *directeur*, avec une étiquette au masculin ? La première n'occupe-t-elle pas une fonction au même titre que la seconde ?

Voir aussi la bulle 12, p. 91.

sourceur	sourceuse
sourcier	sourcière
sous-chef	sous-cheffe 🍷, sous-chef
souscripteur	souscriptrice
soussigné	soussignée
sous-traitant	sous-traitante
spationaute	spationaute
speakeur	speakerine
spécialiste	spécialiste
spectateur	spectatrice
spéléologue	spéléologue
spéléonaute	spéléonaute
sponsor	sponsore 🍷, sponsor
sportif	sportive
sprinteur	sprinteuse
squatteur	squatteuse
stadier	stadrière
staffeur	staffeuse
stagiaire	stagiaire
standardiste	standardiste
startupeur	startupeuse
statisticien	statisticienne
statuaire	statuaire
stéarinier	stéarinière
sténo	sténo
sténographe	sténographe
sténotypeur	sténotypeuse
sténotypiste	sténotypiste
stomatologiste	stomatologiste
stomatologue	stomatologue
stratigraphe	stratigraphe
stripteaseur	stripteaseuse
stucateur	stucatrice
styliste	styliste
substitut	substitue
successeur	successeure 🍷, successeur
supérieur	supérieure
superviseur	superviseuse
suppléant	suppléante

supporteur	supportrice
surfeur	surfeuse
surintendant	surintendante
surveillant	surveillante
sylviculteur	sylvicultrice
syndic	syndique
syntacticien	syntacticienne

t

tabacologue	tabacologue
tabaculteur	tabacultrice
tabletier	tabletière
tâcheron	tâcheronne
tagueur	tageuse
taïkonaute	taïkonaute
taillandier	taillandière
taille-doucier	taille-doucière
tailleur	tailleuse
tanneur	tanneuse
tapissier	tapissière
tatoueur	tatoueuse
taupier	taupière
taxateur	taxatrice
taxidermiste	taxidermiste
technicien	technicienne
technologue	technologue
teinteur	teinteuse
teinturier	teinturière
télégraphiste	télégraphiste
télématicien	télématicienne
téléphoniste	téléphoniste
télétravailleur	télétravailleuse
télévendeur	télévendeuse
télexiste	télexiste
témoin	témoin

tenancier	tenancière
tendanceur	tendanceuse
teneur	teneuse
terminologue	terminologue
terrassier	terrassière
thanatologue	thanatologue
thanatopracteur	thanatopractrice
théologien	théologienne
thérapeute	thérapeute
timonier	timonière
tireur	tireuse
tisserand	tisserande
fisseur	fisseuse
titulaire	titulaire
toiletteur	toiletteuse
tôlier	tôlière
tonnelier	tonnelière
topographe	topographe
toponymiste	toponymiste
toréro	toréra, toréro
torréfacteur	torréfactrice
toupilleur	toupilleuse
tour opérateur	tour opératrice
tourbier	tourbière
tourneur	tourneuse
toxicologue	toxicologue
traceur	traceuse
tradeur	tradeuse
traducteur	traductrice
tragédien	tragédienne
traiteur	traiteuse  , traiteure, traiteur
trameur	trameuse
trancheur	trancheuse
transporteur	transporteuse
trapéziste	trapéziste
trappeur	trappeuse
trappiste	trappistine
traumatologiste	traumatologiste

travailleur	travailleuse
trayer	trayeuse
tréfileur	tréfileuse
treillageur	treillageuse
trekkeur	trekkeuse
trempeur	trempeuse
trésorier	trésorière
tresseur	tresseuse
tribun	tribun
tricoteur	tricoteuse
trieur	trieuse
tripier	trapière
troll	troll, trolle
tromboniste	tromboniste
trompette	trompette
trompettiste	trompettiste
tronçonneur	tronçonneuse
truiticulteur	truiticultrice
truqueur	truqueuse
truquiste	truquiste
tuba	tuba
tubiste	tubiste
tuilier	tuilière
tuteur	tutrice
tuyauteur	tuyauteuse
typographe	typographe

u

universitaire	universitaire
urbaniste	urbaniste
urgentiste	urgentiste
urologue	urologue
usager	usagère
usineur	usineuse
usufruitier	usufruitière
utilisateur	utilisatrice

Le masculin est-il générique ?

Certaines personnes estiment qu'il n'est pas nécessaire de féminiser les noms de professions, parce que le masculin aurait valeur de générique et renverrait aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

En linguistique, que signifie le terme *générique* ? Il se dit des emplois où on désigne l'ensemble de la catégorie : dans *Les vétérinaires peuvent prescrire des antibiotiques*, le nom *vétérinaires* désigne tous les vétérinaires. Ce peut être le cas aussi quand le nom est au singulier : *Le vétérinaire peut prescrire des antibiotiques*. Quand il a une valeur générique, le nom renvoie effectivement aussi bien aux vétérinaires masculins qu'aux féminins.

Par contre, dans *Le vétérinaire a prescrit des antibiotiques à mon chat*, il n'est pas question de toute la catégorie « vétérinaire », mais d'un individu en particulier. Le nom n'a pas ici valeur générique et ce terme masculin est interprété comme référant à un homme. De même dans *Mon dentiste me conseille de...*, *Le directeur n'est pas d'accord*, *Le conservateur était surpris*, par exemple.

Voir aussi la bulle 11, p. 86.

V

vacataire	vacataire
vacher	vachère
vainqueur	vainqueure ⁴³ , vainqueur
vannier	vannière
vapoteur	vapoteuse
varappeur	varappeuse
veilleur	veilleuse
véloplanchiste	véloplanchiste
vélivole	vélivole
vendeur	vendeuse
vendeur [juridique]	venderesse
ventriloque	ventriloque
verbicruciste	verbicruciste
verdurier	verdurière
vérificateur	vérificatrice
vernisser	vernisseuse
verrier	verrière
vétéran	vétérane ⁴³
vétérinaire	vétérinaire
vibraphoniste	vibraphoniste
vice- + nom masculin	vice- + nom féminin
vicomte	vicomtesse
vidéaste	vidéaste
vigneron	vigneronne
vinaigrier	vinaigrière
violoncelliste	violoncelliste
violoniste	violoniste
virologiste	virologiste
virologue	virologue
visagiste	visagiste
visiteur	visiteuse
viticulteur	viticultrice
vitrier	vitrière
vlogueur	vlogueuse
voilier	voilière
voiturier	voiturière

43 On trouve aussi *vétéran(e)*, qui ne répond toutefois pas à la règle suivie par *anglicane*, *gitane*, *musulmane*...

volaitier	volaitière
volcanologue	volcanologue
voleur	voleuse
volleyeur	volleyeuse
voyageur	voyageuse
voyagiste	voyagiste
voyant	voyante
voyer	voyère
vulgarisateur	vulgarisatrice

W

wagonnier	wagonnière
webmestre	webmestre
windsurfeur, windsurfiste	windsurfeuse, windsurfiste

X, y, z

xylographe	xylographe
xylophoniste	xylophoniste
yogi	yogi
youtubeur	youtubeuse
zingueur	zingueuse
zoologiste	zoologiste
zythologue	zythologue

La langue est économe

Le recours au masculin, pour désigner des ensembles mixtes, met en œuvre un mécanisme linguistique qu'on rencontre ailleurs dans la langue : le singulier a parfois des valeurs de pluriel (*Le chat est un mammifère*), mais jamais l'inverse ; la conjonction d'une première et d'une deuxième personne dicte un accord à la première personne (*Toi et moi, nous savons cela*), celle d'une deuxième et d'une troisième personne demande un accord à la deuxième (*Ta femme et toi, vous étiez invités*), sans que cela pose de hiérarchie entre les unités. S'agissant des genres grammaticaux, la possibilité que le masculin englobe des référents féminins a été décrite dans certaines grammaires par une formule particulièrement malencontreuse, *Le masculin l'emporte sur le féminin*, qu'aucun manuel, aucun enseignant, aucun parent ne devrait plus jamais utiliser. En jouant de la confusion entre genre grammatical et sexe, elle donne l'impression que la sélection du genre se trouve justifiée par un ordre social, alors qu'elle est arbitraire : ainsi voit-on bien que dans *Les portes et les volets ont été repeints*, l'accord au masculin n'est pas dicté par une quelconque préséance des volets sur les portes.

Ce qu'il faut savoir...

La défense et l'illustration de la langue française figurent en tête des compétences culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour mettre en œuvre sa politique en la matière, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'appuie sur le Service de la langue française et le Conseil de la langue française et de la politique linguistique.

Le Service de la langue française assure le soutien aux activités liées à l'enrichissement de la langue française, l'aide aux activités de promotion du français, le soutien aux recherches en matière de langue française, la coopération avec les organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques en France, au Québec et en Suisse romande, le secrétariat du Conseil de la langue française et de la politique linguistique, la publication de la collection « Français et Société ».

Pour le grand public, il organise, chaque année, la semaine de la langue française sous l'intitulé « La langue française en fête », assure un service d'aide linguistique en répondant aux questions relatives à la terminologie, à l'orthographe, à la grammaire, à la lisibilité et à la législation linguistique, publie une collection « guide » à destination du grand public et met à disposition des usagers deux sites Internet nourris de nombreuses informations sur la vie du français dans notre société.

Le Conseil de la langue française et de la politique linguistique est un organisme consultatif chargé d'émettre, à l'intention de la ou du ministre qui a la politique linguistique dans ses attributions, des avis sur toute question relative à la langue française et à la francophonie, de veiller à l'évolution de la situation linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de proposer toute action de sensibilisation susceptible de promouvoir la langue française et les autres langues. Avec le Service de la langue française, il assure également la coopération avec le réseau OPALE, Organismes francophones de Politique et d'Aménagement linguistiques de France, Québec, Suisse romande et Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour en savoir plus :

www.languefrancaise.be
www.lalanguefrancaiseenfete.be

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Service de la langue française
44, Bd. Léopold II, 1080 Bruxelles
00 32 2 413 33 82 - 00 32 2 413 29 26
langue.francaise@cfwb.be

Déjà parus

dans la collection

« Guide »

La langue française de A à Z

Écrire pour être lu, comment rédiger des textes administratifs faciles à comprendre

100 jeux de langue à l'école ou ailleurs

Y a pas photo, quelques instantanés du français d'aujourd'hui

La langue dans les assiettes, quelques recettes pour créer des mots nouveaux dans l'alimentation

Aguiche, 100 termes d'aujourd'hui

Le guide des gentils, répertoire des noms des habitants en Communauté française de Belgique

Orthographe, qui a peur de la réforme ?

Maîtrise du français et intégration, des idées reçues, revues et corrigées

Pour obtenir ces publications :

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Service de la langue française

langue.francaise@cfwb.be

www.languefrancaise.cfwb.be

00 32 2 413 33 82 - 00 32 2 413 29 26



**Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles**

Service de la Langue française
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

langue.francaise@cfwb.be
www.languefrancaise.cfwb.be
www.lalanguefrancaiseenfete.be

00 32 (0) 2/ 413.29.26
00 32 (0) 2/ 413.33.82

Editrice responsable : Nathalie Marchal,
Bd Léopold II, 44, 1080 Bruxelles